

LIEU INFINI DES POSSIBLES



LIEU INFINI DES POSSIBLES

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION

1 / LA GENÈSE DE NOTRE PROJET	page 3
2 / ENVIE DE VILLE	page 4
3 / TIERS-LIEU	page 6
4 / VALEURS ET OBJECTIFS	page 8

II. CONSULTATIONS

1 / RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS /COLLECTIFS MALLEMORTAIS	page 9
2 / RENCONTRE AVEC LES ÉLUS LOCAUX	page 10
3 / RENCONTRE AVEC LES MALLEMORTAIS	page 11

III. UN LIEU , UN PROJET

1 / POURQUOI L'ANCIEN PETIT CASINO ?	page 13
2 / ACCUEILLIR DES PROJETS VARIÉS	page 14
3 / UN LIEU VIVANT	page 15

IV. NAISSANCE OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION

1 / L' ACCOMPAGNEMENT DU CEMEA	page 16
2 / LA GOUVERNANCE DU "LIEU INFINI DES POSSIBLES"	page 17
3 / LE LIP, UN LIEU D'ÉDUCATION POPULAIRE	page 18

CONCLUSION

page 19

ANNEXES

page 20

- ENVIE DE VILLE - DIAGNOSTIC TERRITORIAL - SYNTHÈSE (EXTRAITS)
- ENVIE DE VILLE- DIAGNOSTIC TERRITORIAL - LES CENTRES DE TYPE 2 (EXTRAITS)
- L'ÉTAT ENGAGÉ AUPRÈS DES TIERS-LIEUX - DOSSIER DE PRESSE

LIEU INFINI DES POSSIBLES

I. PRÉSENTATION

1 / LA GENÈSE DE NOTRE PROJET (2020)

« L'alignement des planètes »

Quelques Mallemortais en rêvaient depuis longtemps. Chacun dans son coin, chacun avec ses envies. Une petite dizaine de citoyens désireux de contribuer à un centre-village vivant, où les habitants de tous âges, tous milieux sociaux, tous quartiers puissent se rencontrer, échanger et faire ensemble.

Courant 2020, ces Mallemortais bien informés apprennent que la commune a acquis les locaux de l'ancien Petit Casino. Idéalement situé dans la rue commerçante, proche du collège et du foyer des anciens, d'une surface confortable sur trois niveaux, doté d'une terrasse avec une belle vue sur le village, ce lieu appartenant désormais à tous les Mallemortais rend tout à coup les rêves plus précis, plus concrets.

Au même moment, dans le cadre de la démarche « Envie de Ville », la Métropole Aix-Marseille-Provence publie un diagnostic des centres-villes du territoire (2019). La lecture attentive et collective de ce document fait l'objet d'une première rencontre de ce petit groupe où les membres sont cooptés par affinités. Extrêmement motivés par cette démarche partenariale de revitalisation du centre-village de Mallemort, ces citoyens se mettent à rêver ensemble. De l'eau est apportée au moulin de la réflexion. Les constats et les pistes suggérés par le diagnostic donnent épaisseur et consistance aux premières envies du groupe, ainsi qu'une belle légitimité.

Le mot « Tiers-lieu » fait alors son apparition, non seulement parce qu'il est dans l'air du temps, mais aussi parce qu'il correspond à ce qui pourrait voir le jour dans notre « Lieu Infini des Possibles ». En effet, pour reprendre les mots du Ministère de la cohésion des territoires, « les Tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs ».¹

Comment ne pas s'enthousiasmer de ce fabuleux alignement des planètes ? Il est un puissant soutien à la motivation et au sérieux avec lequel ce collectif a travaillé une année durant. Voici le résultat de ce travail et la présentation du projet.

¹ « Tiers-lieux », site officiel du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux>, consulté le 16 février 2022.

LIEU INFINI DES POSSIBLES

2 / ENVIE DE VILLE - Un diagnostic territorial des centres-villes



Aujourd'hui toutes les études montrent la nécessité de **redynamiser** les centres-ville et villages. Les enjeux sont importants et très nombreux pour le territoire.

C'est dans ce cadre que la Métropole Aix-Marseille-Provence a commandé une expertise « **Envie de Ville** » à deux agences d'urbanisme².

La synthèse publiée en septembre 2019 classe Mallemort parmi les centres-villes de type 2, comme Alleins, Charleval, La Roque, Éguilles ou encore le Puy-Sainte-Réparate³.

Ci-dessous quelques-uns des extraits que nous avons relevés de ce rapport. Vous trouverez toutes les références en annexe.

SYNTHÈSE ENVIE DE VILLE

POURQUOI INTERVENIR SUR LES CENTRES ?

- Ils participent à la construction de **l'imaginaire collectif**.
- Ce sont des **catalyseurs**, lieux de l'espace public, de la rencontre et de l'animation.
- Ce sont des **intégrateurs** ; lieux de mixité fonctionnelle et sociale, ils sont propices à la diversité et à l'hybridation.
- Ce sont des **incubateurs** : historiquement ce sont les lieux de l'innovation et de la production de richesses. Ils restent porteurs des expériences urbaines, technologiques et sociales qui nourrissent notre modèle urbain. Propices au renouveau des usages, ils préfigurent la société de demain.

Dans ce contexte, il ne suffit plus de faire, **il faut faire différemment**.

L'enjeu est donc de renforcer l'offre de services et d'équipements au service des habitants. Cette logique peut être relayée à travers **d'autres « rendez-vous » qui créeront de nouvelles habitudes**.

² Il s'agit de l'AGAM (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise) et de l'AUPA (Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance).

³ « Diagnostic territorial des centres-villes de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Les centres de type 2 », septembre 2019, téléchargeable sur le site de l'AGAM, <https://www.agam.org/envie-de-ville-diagnostic-territorial-de-la-metropole-amp/>, consulté le 17 février 2022.

LIEU INFINI DES POSSIBLES

SYNTHÈSE ENVIE DE VILLE (SUITE)

Des centres villages en mutation

Les principaux enjeux pour ces centres sont :

- Accompagner le **vieillessement** des habitants en adaptant l'offre de services dédiée aux seniors ;
- Redonner de l'attractivité au centre pour **les jeunes** ;
- Accompagner les **familles** : à travers une offre d'équipements, de services, d'animation et de loisirs pour les enfants, les centres pourraient retrouver une place dans les pratiques des familles.
- Pour l'économie : développer les "**raisons de se rendre au centre**" et moderniser les services et le tissu économique (création d'espaces innovants, plan fibre...)

Maintenir/conforter l'offre d'équipements dans les centres

La fréquentation des centres dépend des raisons de s'y rendre, c'est-à-dire de la présence "**éléments d'attractivité**". Les équipements sont un des socles de la fonction de centralité des centres-villes. Ils attirent et génèrent de l'animation. Ils ont un effet levier puisqu'ils favorisent indirectement la fréquentation des commerces, des services... Ils tendent également à **créer des habitudes et à fidéliser**.

S'adapter aux modes de vie et gagner des atouts face à la périphérie

- Un potentiel de Tiers-lieux.
- Un plan fibre.

L'objectif n'est pas uniquement porté par l'activité économique.

Développer de nouveaux lieux pour de nouvelles cibles en proposant **des espaces innovants**

Faire réseau : mutualisation des moyens et complémentarité

Le potentiel de clientèle de ces centres est limité. Par contre, le développement d'une stratégie d'animation de ces centres serait positif. L'animation est un levier important pour conforter l'inscription de ces centres dans les dynamiques territoriales.

C'est précisément dans cette dynamique de lieu hybride, lieu de passages et de rencontres, d'activités économiques et associatives, de lien social et intergénérationnel, que nous concevons la création d'un **Tiers-lieu** dans le centre-ville de Mallemort. Dans un tel lieu hybride et malléable, activités économiques et associatives, événements culturels et collectifs co-existent et se renforcent mutuellement, dans un cercle vertueux qui ramènerait au carrefour de la rue Fernand Pauriol et de la place Raoul Coustet un flux de vie bénéfique à tout le centre du village.

LIEU INFINI DES POSSIBLES

Le diagnostic de l'AGAM-AUPA répond ainsi à notre questionnement de départ : comment ramener de la vie au centre-ville de Mallemort ? Celui-ci a des commerces qui répondent à des besoins, mais il manque de dynamisme. Les lieux de rencontre y sont rares et cloisonnés, et c'est surtout l'activité économique classique qui y est proposée. Le Tiers-lieu répond à cette problématique, il peut devenir un lieu où les habitants peuvent se retrouver pour faire une activité, discuter, échanger, consommer local et créer du lien social grâce à la construction de projets communs. Le Tiers-lieu fédère et met en lien des associations, des commerçants, des acteurs de la cité. Il crée le liant qui manque dans de nombreux centres-villes d'aujourd'hui.

Mais avant d'aller plus loin, qu'est-ce qu'un Tiers-lieu ?

3 / TIERS-LIEU

« Pour **pallier l'isolement** et **dynamiser leur territoire**, des citoyens créent depuis des années des tiers lieux afin de développer le « **faire ensemble** » et **retisser des liens**. Ces lieux sont des acteurs centraux de la vie de leurs territoires. Leurs activités, **bien plus larges que le coworking**, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales.

...

Les **Tiers-lieux** désignent des espaces dans lesquels s'incarne la volonté d'une communauté de citoyens d'aller **vers un monde meilleur**. Ils redessinent avec bon sens, **coopération** et **solidarité** le territoire dans lequel ils sont ancrés, et se positionnent au cœur des échanges entre les acteurs publics, les acteurs privés et les citoyens. Les Tiers-lieux sont les **nouveaux lieux du lien social**, de l'émancipation et des **initiatives collectives**.

...

Chaque lieu a sa spécificité, son **fonctionnement**, son **mode de financement**, sa **communauté**. Mais tous permettent les rencontres informelles, les **interactions sociales**, favorisent la **créativité** et les projets collectifs. » ¹

¹texte du site gouvernemental du Ministère de la Cohésion des Territoires



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Les **Tiers-lieux** sont le visage de la France qui se réinvente au quotidien.

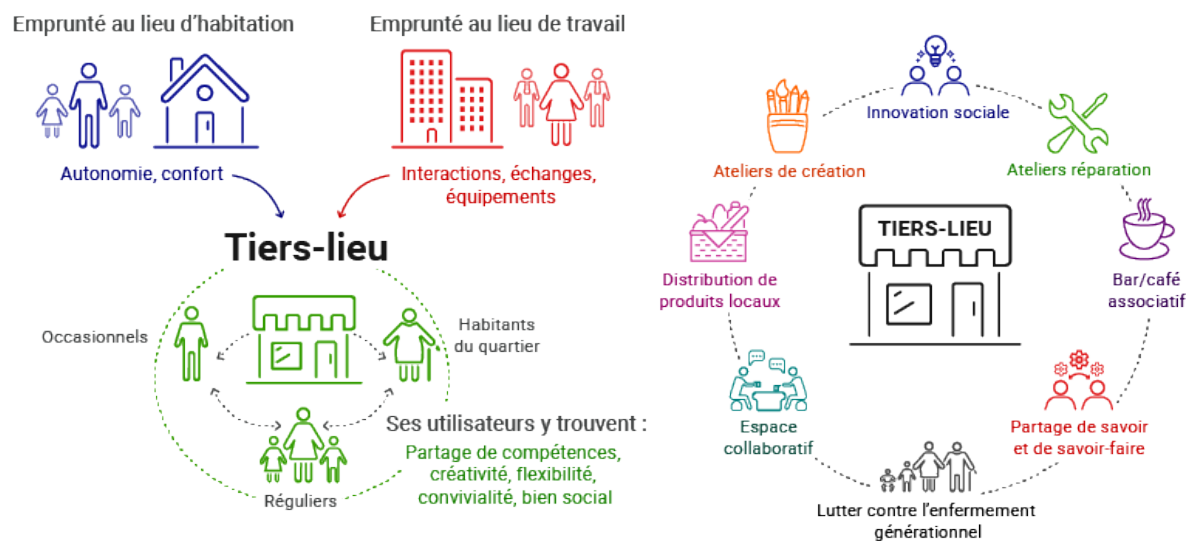
Ils inventent ensemble des solutions adaptées aux défis locaux, qu'ils soient économiques, sociaux ou écologiques, et souvent tout cela à la fois... Plus de 2000 de ces espaces ont déjà été recensés... *Aujourd'hui le Gouvernement fait donc des Tiers-lieux l'un des piliers de la relance. Concrètement, nous mettons en œuvre cinq mesures pour renforcer leur développement et leur structuration, pour un budget total de 130 millions d'euros, dont la moitié proviennent de France relance.* » ²

Jean Castex, Premier Ministre

LIEU INFINI DES POSSIBLES

Les Tiers-lieux sont des **espaces physiques pour faire ensemble, proposant aux usagers une solution locale de services.** ³

ex. espace culture, cuisine partagée, circuits locaux de consommation, atelier partagé, repair café, formation et intégration des populations les plus vulnérables, café citoyen, espace de convivialité, organisation d'évènements, soirées, sensibilisation aux enjeux environnementaux, etc...



Contrairement à un Tiers-lieu urbain, situé dans une zone à forte densité de population, un **Tiers-lieu en milieu rural ne cherchera pas à atteindre une forme de spécialisation.** Au contraire, il s'agira plutôt **de créer un espace hybride pluri-fonction qui adressera les besoins locaux des usagers.** ⁴

En résumé, dans les Tiers lieux, on **crée**, on **forme**, on **apprend**, on **fait ensemble**, on **fabrique**, on **participe**, on crée du **lien social**...

Notes et Références

1. « TIERS-LIEUX » www.Cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux
2. Dossier de Presse- L'Etat engagé auprès des tiers-lieux, 27 août 2021 https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/08/dossier_de_presse_-_letat_engage_aupres_des_tiers-lieux_-_27.08.2021.pdf
3. La Tournée des Tiers-Lieux, « [Qu'est ce qu'un tiers-lieu?](#) » [archive], vidéo 2 min 11 sec, novembre 2021
4. « [Animation de communauté et montage de tiers-lieux pour les collectivités](#) » [archive], sur tactis.fr
5. <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/en/node/11739>

LIEU INFINI DES POSSIBLES

4 / VALEURS ET OBJECTIFS

Peu à peu, nos rencontres nous ont permis d'affirmer et de formuler les valeurs qui nous réunissent autour de ce projet commun. Ce sont elles qui constituent le socle sur lequel se sont ensuite progressivement dessinés nos objectifs.

Les valeurs :

- La mixité sociale, culturelle et générationnelle,
- La citoyenneté,
- Le lien social, la convivialité, la bienveillance,
- Le partage, la générosité,
- La créativité et la sensibilisation aux arts
- Le respect de l'environnement et des êtres vivants.

Les objectifs :

- Revitaliser le centre-ville,
- Proposer un lieu innovant co-créé et co-porté par toutes et tous,
- Créer une dynamique pour développer et stimuler les ressources locales,
- Soutenir et rapprocher l'engagement entre producteurs et consommateurs,
- Développer de nouveaux modèles économiques : troc, échange, don...
- Permettre l'expérimentation collective d'idées, de projets, d'activités,
- Assurer un projet inclusif où chacun puisse trouver sa place
- Lutter contre l'isolement,
- Susciter les rencontres, les échanges,
- Valoriser les liens entre les habitants et entre les générations,
- Rendre accessible l'art et la culture, en tant que ressources et moyens d'expression.

LIEU INFINI DES POSSIBLES

II. CONSULTATIONS

Notre projet a été porté et expliqué aux acteurs locaux (associations et collectifs mallemortais), ainsi qu'aux élus lors du deuxième trimestre 2021, puis aux habitants de Mallemort lors des troisième et quatrième trimestres 2021. Plusieurs rencontres ont eu lieu – généralement en binôme – lors desquelles les membres du **LIP** ont rencontré des présidents d'association, ou leurs salariés. Les élus ont été rencontrés individuellement. Quant aux habitants, ils ont été consultés dans l'espace public (marché de Mallemort, rue Fernand Pauriol). Malheureusement, les conditions sanitaires n'ont pas permis une ou plusieurs rencontres permettant d'inviter toute la population mallemortaise comme nous l'aurions souhaité.

L'objectif de ces rencontres spontanées avec les habitants était de recueillir leurs avis, leurs envies quant à la création d'un lieu de vie dans le centre du village ; il s'agissait de comprendre au plus près les besoins des habitants du village.

1 / RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS MALLEMORTAIS

L'objectif est de permettre des rencontres, des liens avec les autres associations engagées dans le développement et l'animation du village, de leur faire partager l'intérêt de la création d'un lieu **OUVERT** à tous en plein centre-ville qui pourrait servir de relais et de communication pour leurs actions.

Le **LIP** est allé à la rencontre de :

- Géraldine Denat, Coordinatrice de l'**Espace Jeune Intercommunal**
- Laëtitia Dupont, Présidente et Vanessa Dionigi, directrice de l'association **Vivons Ensemble**
- Françoise Nugues, présidente de l'Association **Attitude Danse**
- Plusieurs membres de l'association **La Parole aux Citoyens**
- Le collectif **Mallemort en Transition**
- Sandrine Smain et Jérôme Daffaure de **Mallemort Entreprendre**
- Charlotte Trousseau pour le **Plan Alimentaire Territorial**
- Espérance Lasso, directrice du **SIVU**

LIEU INFINI DES POSSIBLES

Le projet a été reçu avec intérêt de la part des associations et des collectifs de Mallemort. Les valeurs de mixité sociale et générationnelle, celle de convivialité et de partage ont obtenu beaucoup d'écho. La création d'un lieu commun permettrait de mutualiser les compétences, les ressources et de renforcer des actions partagées. Il ne s'agit pas de créer une énième association, mais de proposer aux habitants et aux associations **un lieu unique de convergence**, un espace commun qui permettrait de construire ensemble et de créer des liens, un lieu comme point d'ancrage matériel permettant la rencontre et la synergie des forces vives du village. Et chacun de rêver à un lieu de convivialité inter-associatif avec des espaces partagés, une cuisine, un bar, une ludothèque....

De ces échanges avec les associations et les collectifs mallemortais, il est ressorti un besoin convergent **d'un lieu ouvert pour se rencontrer de façon spontanée et conviviale**, un lieu pour construire du lien, un lieu pour expérimenter et faire ensemble, toutes générations confondues.

2 / RENCONTRES AVEC LES ÉLUS LOCAUX

Le **LIP** a fait part de son projet auprès des élus et conseiller municipaux de Mallemort afin de les informer et de recueillir leurs avis :

- **Madame Hélène Gente**, Maire de Mallemort ;
- **Madame Françoise Cheroute**, en charge de la Jeunesse, citoyenneté et patrimoine provençal ;
- **Madame Emmanuelle Azard**, en charge de Seniors et Petite enfance ;
- **Madame Ghislaine Guy**, élue au Handicap ;
- **Monsieur Philippe Pignet**, en charge du Développement économique, commerces et artisanat ;
- **Monsieur Sylvain Castagné**, élu à l'Agriculture ;
- **Madame Virginie Artéro**, en charge des Affaires sociales et embellissement ;
- **Monsieur Julien Bonino**, élu à l'Éducation ;
- **Madame Zoulika Lamalam**, en charge du Logement social ;
- **Monsieur Éric Bruchet**, conseiller municipal ;
- **Monsieur Thierry Platon**, conseiller municipal.

Nous avons le sentiment d'avoir été entendus sur l'essentiel de notre projet, de nos valeurs et de nos objectifs. Le projet a été reçu avec un certain intérêt par les élus, nous partageons un souhait commun de faire revenir les habitants rue Fernand Pauriol, l'objectif commun étant de **redynamiser le centre-ville**. Madame le Maire nous a invité dès notre première rencontre à participer **au comité de pilotage** du projet « Ilot Petit Casino/Fitness » placé sous la responsabilité de Philippe Pignet.

LIEU INFINI DES POSSIBLES

3 / RENCONTRES AVEC LES MALLEMORTAIS

Le **LIP** est allé à la rencontre **d'agriculteurs** intéressés par les objectifs d'engagements producteurs-consommateurs et désireux de s'impliquer dans l'organisation en respectant les valeurs et les objectifs du projet.

Le **LIP** est aussi allé à la rencontre des Mallemortais, notamment à l'occasion d'un « **Porteur de paroles** », organisé un jour de marché, devant le Petit Casino, le vendredi 9 juillet 2021.

Un « Porteur de Paroles » est un recueil d'échanges spontanés avec les passants : nous avons affiché une question, puis nous avons discuté avec les passants qui souhaitaient y répondre. Les 2 et le 23 octobre 2021, nous avons également organisé devant le Petit Casino un « **café des idées** ». Il s'agissait alors de recueillir sur des feuilles colorées toutes les envies et les souhaits des passants : que souhaitaient-ils vraiment voir éclore de neuf dans leur ville ?

Voici le type de questions ouvertes que nous avons formulées lors du « Porteur de paroles » du 9 juillet 2021 : comment redynamiser le centre de Mallemort ? Un lieu de rencontre et d'activités en centre de Mallemort avec qui ? Pour quoi faire ?

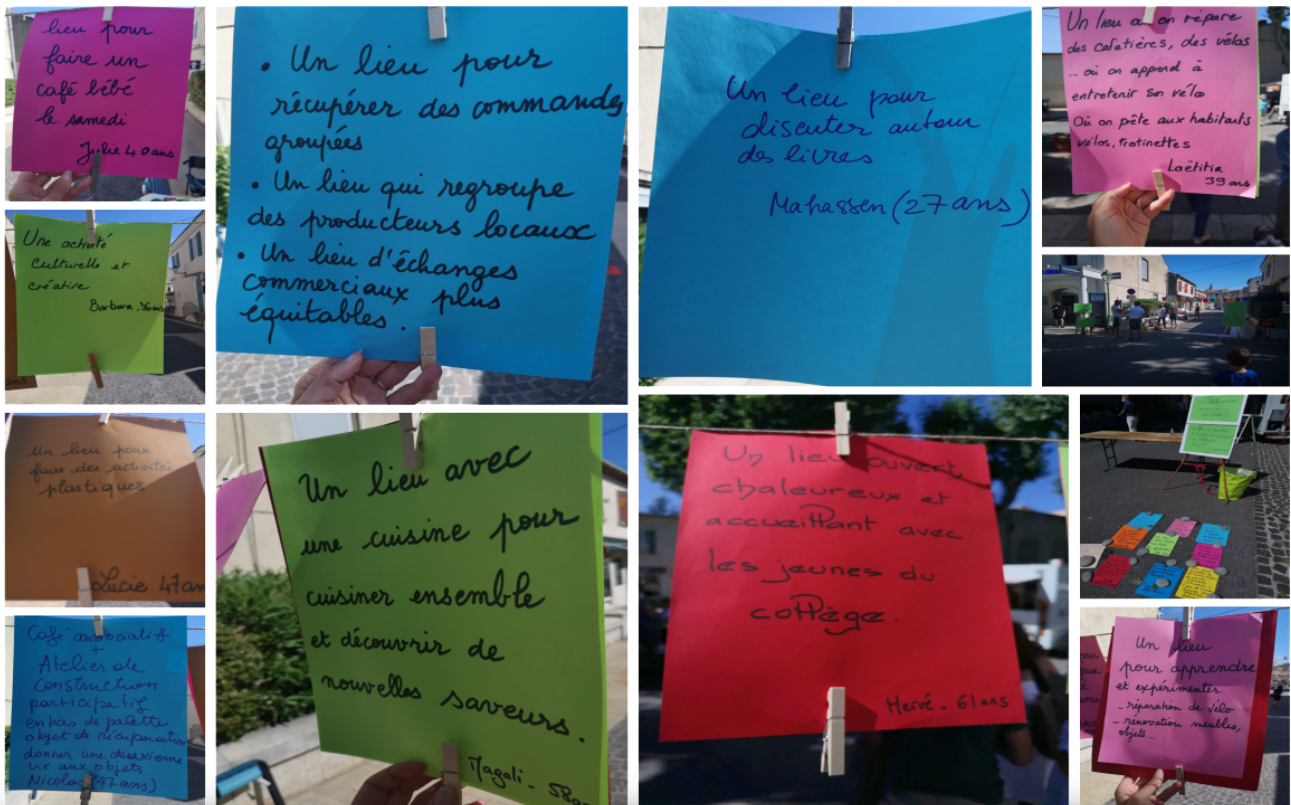


Et pour poursuivre le dialogue avec les Mallemortais soutenant notre projet, nous avons créé une adresse courriel **LIP** (lieu.infinidespossibles@gmail.com), une newsletter, ainsi qu'une page Facebook :
(<https://www.facebook.com/Lieuinfinidespossibles/>)

LIEU INFINI DES POSSIBLES

Parmi les paroles des habitants que nous avons récoltées, plusieurs grands thèmes se dégagent, par ordre d'importance :

- **Envie de « faire ensemble »** : activités plastiques, physiques, réparer des objets, cuisiner, coudre, jeux de société...
- **Envie de se rencontrer** : rencontres intergénérationnelles et interculturelles ;
- **Souhait d'échanger** : des points de vue, des compétences, des techniques, des services, des recettes, des bons plans... (Café philo, Café bébé, café littéraire, etc.) ;
- **Désir d'échanger des denrées alimentaires** : groupement de producteurs, boutiques éphémères, engagement des consommateurs avec des producteurs, points de livraisons après commande...
- **Envie de communiquer** : créer une page Facebook, affichage sur place ...
- **Souhait d'accueillir** les jeunes, collégiens, lycéens, par exemple par la création d'un espace de travail, de détente, de création artistique.



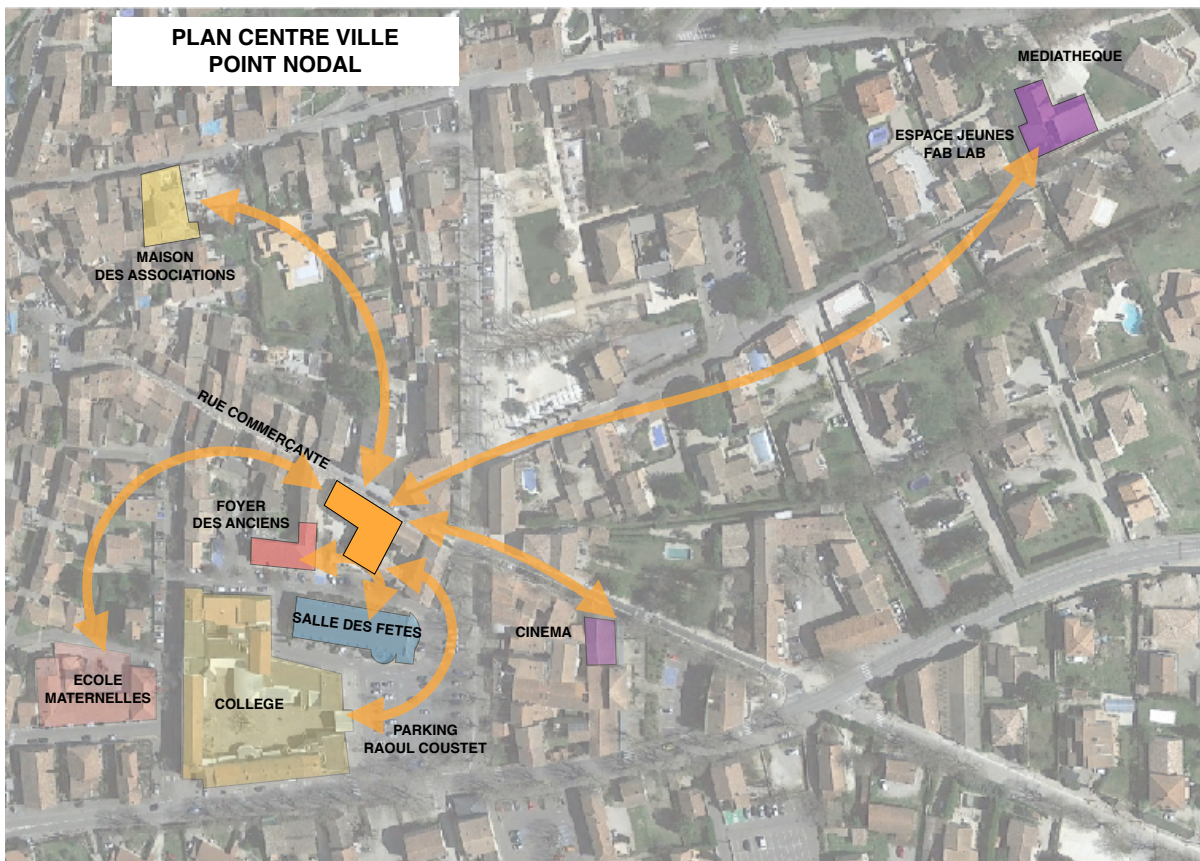
LIEU INFINI DES POSSIBLES

III. UN LIEU, UN PROJET

1 / POURQUOI L'ANCIEN PETIT CASINO ?

Nous avons listé ci-dessous **les atouts** de l'espace de l'ancien Petit casino :

- **Plein centre ville** il va pouvoir créer une dynamique dans tout le voisinage
- **Proximité d'équipements** (Salle des Fêtes, Collège, Ecole maternelle, Foyer des anciens, jardin public, commerces...)
- **Point nodal** pour relier Maison des Associations, Espace Jeunes, FabLab,...
- **Bâtiment traversant** : relie le parking Raoul Coustet & Salle des Fêtes à la rue commerçante
- **Vastes locaux sur 3 niveaux**
- **Diversité des espaces intérieurs**
- **Grande terrasse avec vue sur l'église et le donjon**



LIEU INFINI DES POSSIBLES

2 / ACCUEILLIR DES PROJETS VARIÉS

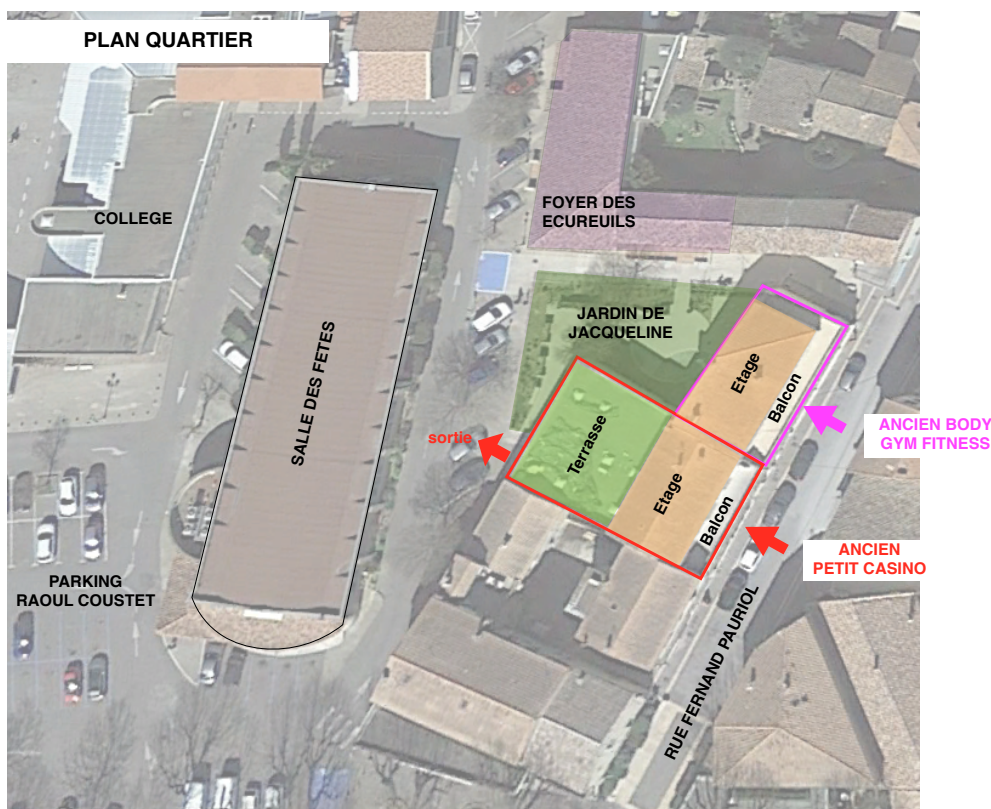
A titre d'exemple, on imagine volontiers un moment typique de la vie du lieu : Une famille est venue récupérer son panier concocté par des producteurs locaux. Les enfants en profitent pour jouer avec d'autres ou participer à un atelier créatif animé par une bénévole. Le papa suit attentivement les étapes d'une recette à base de ce légume du panier qu'il veut accommoder différemment. La maman, elle, s'est installée confortablement et déguste un verre en agréable compagnie. Un groupe de personnes sort d'une pièce au calme où s'est tenu un café philo. Une d'elles affiche le thème du prochain rendez-vous. Une discussion d'engage à laquelle participe une personne qui passait par là...

Ainsi, l'espace disponible ouvre un **maximum de possibilités** et une **grande liberté** d'agencement permettant différents usages. Pour rendre ce **lieu lumineux et agréable**, il nous semble important de rechercher à faire entrer un maximum de **lumière naturelle** (réouverture des puits de lumière existants) et cela jusqu'au sous-sol.

De plus, la question de la **gestion de l'espace** est une question clef pour ce bâtiment. Il nous semble primordial d'y réfléchir afin de proposer des **espaces diversifiés et modulables** permettant une grande variété de propositions. En d'autres termes, l'espace ne doit pas être figé mais au service de projets divers.

Enfin, la situation géographique est un atout si le lieu se dote de **façades vitrées** qui permettraient d'être dans la rue des deux côtés du Petit Casino et ainsi créer dans sa conception un **lieu ouvert** sur le village, où l'utilisateur se sentirait dehors, tandis que le passant pourrait voir dedans ce qui s'y déroule, comme une invitation à participer.

Le lieu peut être aussi un **lieu qui se traverse** et ainsi de nouveau être intégré à la vie du village. Si un **passage** est réalisé, il relierait les deux rues par l'intérieur. La circulation, les flux peuvent créer un sentiment de liberté et créer du mouvement, inexistant aujourd'hui.



LIEU INFINI DES POSSIBLES

3 / UN LIEU VIVANT

Pour avoir envie d'y venir, ce **lieu** doit être **accueillant, convivial et chaleureux**. Chacun doit s'y sentir comme à la maison tout en pouvant y faire des rencontres, discuter avec d'autres autour d'un verre ou d'un café.

Ce lieu pourrait également être un **lieu d'information** tous azimuts. Pourquoi ne pas imaginer sur toute la longueur du mur entre les deux entrées/sorties un immense panneau d'affichage ? En y créant plusieurs espaces, il pourrait contenir différentes informations (informations internes au **LIP**, informations des associations, informations municipales...), des offres et demandes de service et favoriser l'expression libre (textes, dessins, photos, poèmes...).

Ce lieu pourrait accueillir un **Pôle santé / alimentation**, essentiel aujourd'hui et qui nous concerne tous.



Vue depuis la terrasse

LIEU INFINI DES POSSIBLES

IV. NAISSANCE OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION (DÉCEMBRE 2021)

Comme évoqué précédemment, notre groupe **Lieu Infini des Possibles** s'est formé avec le souhait de faire naître un **Tiers-lieu** pour les Mallemortais dans la rue Fernand Pauriol.

Après avoir listé les envies de tous et après avoir recherché des expériences similaires (par exemple le **Centquatre** à Paris, et plus près de chez nous le **Café villageois** à Lauris, ou encore l'Appel à Manifestation d'Intérêt « **Fabriques de territoire** » à Salerne dans le Var), nous avons à cœur que notre projet se construise par et pour les Mallemortais. Comment associer la population ? Comment trouver des financements ? Comment accompagner la construction d'un tiers-lieu dans une démarche participative, collaborative ? Comment avoir une démarche d'éducation populaire ?

1 / L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES CEMEA (2021)

Tout comme le projet d'habitat participatif « Les pipistrelles de la Durance », ces questionnements ont naturellement mis en évidence le besoin de nous faire accompagner par une association plus expérimentée et partageant nos valeurs. C'est ainsi que depuis le début de l'année 2021, les **CEMEA**, « Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active »⁴, accompagnent notre groupe afin de créer et de structurer un tiers lieu par et pour les habitants de Mallemort. **Matthieu Bohy**, directeur des CEMEA PACA, nous a régulièrement soutenus pour réfléchir et agir : son accompagnement s'est concrétisé par trois réunions en présentiel, trois réunions en visioconférence et de nombreux échanges mails et WhatsApp pendant toute l'année 2021.

Plusieurs étapes ont été franchies :

- Analyses du contexte, des envies, besoins, des freins et des leviers ;
- Définition et clarification du projet ;
- Rencontres avec les acteurs et élus locaux, et avec la Mairie ;
- Création d'outils de communication ;
- Réflexion sur les formes juridiques possibles ;
- Rencontres et sollicitation avec les habitants, les usagers potentiels ;
- Accueil de nouveaux participants volontaires au sein du groupe **LIP** ;
- Création d'une association en décembre 2021 ;
- Demande de subvention à la municipalité pour poursuivre l'accompagnement avec les CEMEA.

⁴ Créés en 1937, les CEMEA sont une association nationale qui intervient dans chaque région, pour promouvoir une éducation et une culture pour le plus grand nombre, pour développer la responsabilisation, l'autonomie et la socialisation ainsi que pour favoriser la liberté, la citoyenneté et la solidarité.

On peut consulter leur site : <https://www.cemea.asso.fr/>

LIEU INFINI DES POSSIBLES

Expérimentés dans l'accompagnement d'associations plus jeunes, neutres et distants, les CEMEA, ont un recul qui nous a permis d'avoir des ressources, des conseils et idées afin de structurer et antécéder les enjeux et échéances.

Grâce à ce travail collectif engagé et fructueux, après avoir fait le choix de créer une association pour poursuivre notre projet, nous pouvons bien mieux formuler nos questions et ce qui reste en chantier pour nous :

- Poursuivre les démarches et moyens de rencontres régulières de la population pour présenter le projet, le faire partager, permettre d'adhérer ;
- Réfléchir sur les modes de financement du projet qui permettra de le développer et avoir les moyens de sa mise en œuvre ;
- Étudier les modes de démocratie interne, prise de décision et gouvernance du groupe, du projet, de la structure ;
- Réfléchir sur les modes de communication interne, la gestion des conflits ;
- Étudier les différents partenariats possibles et nécessaires (Mairie, associations, acteurs) ;
- Créer avec une adhésion de soutien un groupe de citoyens prêts à s'engager dans un tiers-lieu.

2 / LA GOUVERNANCE DU "LIEU INFINI DES POSSIBLES"

Le **LIEU INFINI DES POSSIBLES (LIP)** est une association « loi 1901 » créée en décembre 2021.

La gouvernance de notre association se veut un laboratoire pour la future structure qui sera amenée à gérer le lieu. Elle est collégiale et les décisions sont prises de préférence sous forme de consensus chaque fois que cela est possible, d'un dissensus acceptable (négociation et compromis) et en cas d'impossibilité à la majorité des voix.

La gouvernance s'appuie sur des valeurs partagées (voir le paragraphe intitulé « Nos valeurs »), qui sont le socle de notre action. Elle repose sur les principes et outils de **l'intelligence collective** et distribuée. Les membres sont les personnes qui adhèrent à ces valeurs et exercent une activité au sein de l'association. Les tâches à accomplir et les décisions à prendre sont regroupées et définies dans un périmètre au sein duquel les individus en charge ont pleine autorité : les commissions ou cercles. Ils ont la responsabilité d'organiser, de décider et de produire des travaux utiles au développement du projet. Chaque cercle a son périmètre de responsabilité et d'activité. Sa coordination repose sur un représentant (ou « lien ») qui assiste aux réunions des cercles connexes et assure la **circulation horizontale de la gouvernance**.

LIEU INFINI DES POSSIBLES

3 / LE LIP, UN LIEU D'ÉDUCATION POPULAIRE

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ». Paulo Freire

Deux points paraissent importants dans le développement d'un tiers-lieu dans une ville comme Mallemort.

Tout d'abord, il s'agit d'un **lieu** où peut s'exercer une **éducation populaire**. Plusieurs villes en France (comme Poitiers, Marseille, Strasbourg ou Nantes) ont à cœur de remettre à l'honneur cette éducation populaire. L'éducation populaire qui naît de la première et la deuxième guerre mondiale (le « plus jamais ça »), entraîne un mouvement pour construire l'entraide, l'ouverture à l'autre, la coopération, l'apprentissage du débat démocratique (l'échange, la régulation de la parole, le débat, se forger une opinion), pour apprendre à penser par soi-même et se sortir de l'emprise de la publicité, de l'obscurantisme, de la théorie du complot.

Ensuite, il s'agit d'un **lieu de socialisation**. Une socialisation nécessaire à tout âge : dès l'adolescence, l'enfant a besoin de sortir de sa famille et de l'école. Il va découvrir l'engagement dans un projet, se créer sa personnalité en dehors du cercle familial et scolaire. L'adolescent a un besoin de rencontrer ses pairs et des adultes pour continuer sa construction, se trouver. De leur côté, les adultes, les jeunes parents ou les seniors quelques fois isolés par leur vie quotidienne ont soif de socialisation pour échanger, partager des moments de vie. Nous sommes à la fin d'une période qui a fortement impacté la socialisation de tous. En ce début de campagne présidentielle, nous constatons des menaces d'exclusion de certains. Le tiers-lieu est un lieu où les utilisateurs s'exercent à vivre les valeurs de la république : **Liberté, Egalité, Fraternité**.

Le choix des CEMEA pour nous accompagner dans notre travail de réflexion et de mise en œuvre n'est pas le fruit du hasard. Les CEMEA font partie du processus d'Education Populaire. Ce processus recouvre des expériences très diversifiées qui ont en commun trois grands invariants :

- 1) Favoriser l'**accès à la culture et à l'éducation** du plus grand nombre et en particulier des populations qui en sont le plus éloignées ;
- 2) Exercer **la démocratie** ;
- 3) **S'adresser à tous** sans aucune distinction.

Ces trois axes reposent sur le principe de l'**éducabilité** de tous et sur la puissance du collectif. Ils rejoignent les objectifs que s'est fixé notre association. Ils favorisent une compréhension en profondeur de soi, des autres et du monde et permettent de développer son pouvoir d'agir. Cela doit pouvoir se faire à tous les âges de la vie. Le Lieu Infini des Possibles nous paraît le lieu capable de répondre à ce besoin de formation pour tous, enfants, adolescents, adultes et seniors.

LIEU INFINI DES POSSIBLES

CONCLUSION

Nous espérons vous avoir donné envie de rêver avec nous. Essayez, fermez les yeux et imaginez.

En plein centre du village, il ne ressemble à aucun autre, fruit du désir de mallemortaises et mallemortais, né d'un travail collectif ouvert et inclusif, c'est UN LIEU qui donne ENVIE.

Chaleureux et accueillant, il répond à des besoins essentiels de SENS et de LIENS ainsi qu'à un enjeu d'utilité sociale en permettant une liberté de proposition et d'action à TOUS les habitants.

Dès sa conception, il a été pensé pour permettre aux gens de se l'approprier et de décider ensemble de l'avenir à lui donner. Une de ses grandes forces est de savoir s'adapter au gré des besoins et envies de la population.

Il fédère, rassemble et relie. Il s'adapte, il bouge. Il est VIVANT !

Association Lieu Infini des Possibles

Hervé Agard, Magali Agard, Nathalie Blanc, Lucie Bouchet, Lisa Boyer,
Noémie Castagné, Elisa Coutret, Ana Carolina Friedmann, Anne Van den Steen

LIEU INFINI DES POSSIBLES

ANNEXES

- ENVIE DE VILLE
DIAGNOSTIC TERRITORIAL de la Métropole Aix-Marseille-Provence
SYNTHESE (EXTRAITS)
- ENVIE DE VILLE
DIAGNOSTIC TERRITORIAL de la Métropole Aix-Marseille-Provence
LES CENTRES DE TYPE 2 (EXTRAITS)
- L'ÉTAT ENGAGÉ AUPRÈS DES TIERS-LIEUX
DOSSIER DE PRESSE - 27 AOÛT 2021

EXTRAITS



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

de la Métropole Aix-Marseille-Provence

SYNTHÈSE

FÉVRIER 2020

MIEUX COMPRENDRE LES CARACTERISTIQUES DES CENTRES-VILLES DE LA MÉTROPOLE

Page 8

LES 38 CENTRES DE TYPE 2 :
DES CENTRES VILLAGES EN MUTATION

Les principaux enjeux pour ces centres sont :

- pour le peuplement : accompagner le vieillissement en adaptant l'offre de services dédiée aux seniors ;
- pour l'habitat : définir la vocation résidentielle vers laquelle doit évoluer ces centres et maîtriser l'évolution de l'offre de logements périphérique en fonction ;
- pour l'économie : développer les "raisons de se rendre au centre" et moderniser les services et le tissu économique (création d'espaces innovants, plan fibre...)
- pour le cadre de vie : développer l'offre de parcs et jardins ainsi que des "aérations" et améliorer les continuités piétonnes et cyclables ;
- pour la morphologie urbaine : les liaisons centre/périphérie sont fondamentales pour ces centres. Il est essentiel de restaurer les continuités et renforcer la connexion du centre à sa périphérie, en particulier aux programmes de logements, commerciaux ou d'équipements réalisés à proximité du centre.

HABITAT / PEUPELEMENT

LES ENJEUX

DES CENTRES AU CŒUR DES PARCOURS DE VIE

Quel que soit le type de centre, le premier enjeu est celui de lui redonner une place à part entière dans les parcours des ménages. Le centre-ville doit être un lieu d'étape dans les cycles de vie, pour cela il est nécessaire de définir une stratégie en matière d'habitat pour les centres. L'objectif est que, plutôt que généraliste, le centre apporte des réponses ciblées et efficaces à des besoins très précis. Cela sous-tend d'identifier des orientations en termes de peuplement pour les différents types de centres en fonction de leurs caractéristiques et de leur localisation. Chaque type de centre-ville peut répondre à des besoins ciblés vers lesquels l'offre résidentielle doit être orientée (logements mais aussi services, équipements, aménités ...)

mais aussi mieux articuler ces perspectives avec le développement résidentiel de la périphérie.

UN RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL

En termes de peuplement, il est également nécessaire d'accompagner les tendances à l'œuvre, en particulier le vieillissement très intense dans tous les centres mais plus particulièrement dans ceux de types 1 et 2. En corolaire, redonner de l'attractivité aux centres pour les jeunes pourrait aider à en déspecialiser le peuplement. Concernant les familles, une stratégie tournée vers ce type de public nous paraît opportune dans les centres de types 1, 2 et tout particulièrement ceux de type 3. Ces derniers, dont la fonction résidentielle s'est largement fragilisée, présentent

EQUIPEMENTS

Maintenir/conforter l'offre d'équipements dans les centres

La fréquentation des centres est la fonction des raisons de s'y rendre, c'est-à-dire à la présence "d'attracteurs". Les équipements sont un des socles de la fonction de centralité des centres-villes. Ils attirent et génèrent de l'animation. Ils ont un effet levier puisqu'ils favorisent indirectement la fréquentation des commerces, des services ... Ils tendent également à créer des habitudes et à fidéliser. Leur maintien dans les centres est un enjeu majeur. Cela peut être compliqué pour certains d'entre eux qui, avec le poids des normes, l'émergence de nouveaux besoins... ont tendance à s'installer en périphérie dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés. Il convient toutefois de définir, pour chaque type de centre, un panel d'équipement indispensable.

Au-delà du maintien, le développement de certains équipements thématiques est aussi un enjeu de positionnement des centres villes comme des pivots de fonctionnement du territoire mais aussi pour l'évolution de leurs fonctions économique et résidentielle.

Il s'agit notamment de :

- **l'offre de loisirs** : pratiqué en périphérie, le réintroduire en centre-ville pourrait permettre de redonner à celui-ci une animation et d'attirer certains publics qui y sont peu présents (les jeunes, les familles notamment). Il s'agit de soutenir l'implantation de loisirs privés dans les plus grands centres (type 3, 4 et 5) et de maintenir/moderniser l'offre publique (médiathèques, salle de spectacle, salle des fêtes, squares, jardins) ;
- **l'offre dédiée aux familles** : beaucoup de centres ne sont plus peuplés par des familles et nombre d'entre eux ne sont plus fréquentés par les familles. À travers une offre d'équipements, de services, d'animation et de loisirs pour les enfants, les centres pourraient retrouver une place dans les pratiques des familles. C'est particulièrement vrai dans les centres de type 5 ;
- **les services de santé** : sous l'effet des normes, de la démographie des praticiens mais aussi de l'évolution des besoins, le secteur de la santé a tendance à quitter les centres-villes. Réel service à la population, en particulier dans un contexte de fort vieillissement, et élément structurant d'une offre de services présents, le soutien aux services de santé dans les centres est un enjeu. Les villages connaissent bien souvent des difficultés à maintenir ce type de services (locaux inadaptés, problématiques de stationnement, souhait de regroupement des professions médicales, insuffisance de clientèle...). Pour faire face à cette situation, la mutualisation des besoins et des moyens est une solution à développer (maisons de santé communes à plusieurs villages...) avec un principe d'implantation préférentiel dans le centre où à son immédiate proximité.

ECONOMIE

Maintenir/conforter l'offre d'équipements dans les centres

Les principaux motifs de perte de dynamiques sont: une concurrence périphérique ou en entrée de ville causant une perte de fonction de centralité, une faible présence d'habitants et d'emplois engendrant une perte des fonctions économiques, ou parfois une absence de levier d'attractivité (comme un équipement culturel ou un attrait touristique).

LES ENJEUX

L'ENSEMBLE DES CENTRES PARTAGE UN ENJEU, CELUI DU MAINTIEN DU TISSU ÉCONOMIQUE.

- S'appuyer sur les fonctions résidentielles pour maintenir le tissu d'activités de proximité. Pour les centres de type 2, les habitants du centre étant insuffisants; capter des "clients" en périphérie est un enjeu.
- Éviter la vacance et l'obsolescence commerciale.
- Éviter le départ de certaines activités vers la périphérie, réguler le développement de l'offre périphérique en particulier des petites polarités liées aux flux de passage.

- Conserver une fonction d'emploi et de lieu d'échanges en maintenant l'emploi public ainsi que les services et équipements en centre-ville.
- Conforter / recréer un intérêt à venir dans les centres, l'objectif n'est pas uniquement porté par l'activité économique des centres mais aussi par l'animation, l'offre d'équipements, la qualité des espaces publics...

D'autres enjeux sont plus spécifiques aux centres de types 3, 4 et 5, en particulier celui d'attirer de nouvelles activités :

32

 ENVIEdeVILLE 

- favoriser le retour de l'emploi tertiaire pour accroître l'animation et le potentiel de consommateurs ;
- développer des fonctions complémentaires de services aux particuliers pour conforter la qualité de la fonction résidentielle et la fidélisation des fréquentations du centre ;
- s'adapter aux nouveaux modes de consommation en utilisant le e-commerce comme un levier de fréquentation ;
- développer de nouveaux lieux pour de nouvelles cibles en proposant des espaces innovants (boutiques éphémères, espaces mutualisés par plusieurs commerçants...);

Enfin, l'enjeu de conforter le rayonnement :

- favoriser une animation génératrice de flux ;
- veiller aux équilibres territoriaux pour limiter les effets de concurrence entre centres ;
- ne pas faire un centre "vitrine" en s'appuyant sur le tourisme pour générer des flux et de l'animation sans omettre la réponse aux besoins des habitants, des actifs qui travaillent dans le centre et des "locaux".



SYNTHÈSES DES ENJEUX PAR TYPE DE CENTRE

Page 42

L'INSCRIPTION DE CES CENTRES DANS LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN, QUATRE ENJEUX

Faire réseau : mutualisation des moyens et complémentarité

Pourquoi ?

La santé d'un centre dépend beaucoup de son animation. Avec peu d'emplois, de commerces ou de services, les raisons d'aller dans le centre, en particulier pour des non-résidents sont peu nombreuses. Pour pallier ce manque, il paraît peu pertinent de développer une offre supplémentaire de commerces, services... En effet, le potentiel de clientèle de ces centres est limité. Par contre, le développement d'une stratégie d'animation de ces centres serait positif. L'animation est un levier important pour conforter l'inscription de ces centres dans les dynamiques territoriales.

Page 45

Maîtriser : articuler les objectifs économiques pour le centre avec ceux de la périphérie

Quels leviers ?

- Assurer une qualité de service de proximité : la fonction économique de ces centres est tournée vers la proximité. Elle est très fortement corrélée à la dynamique de celle-ci et aux flux ainsi générés. L'enjeu est donc de renforcer l'offre de services et d'équipements au service des habitants. Comme pour le type 1, cela passe par une politique d'animation et d'événements. En particulier, la plupart de ces centres sont pourvus de marchés et ceux-ci leur apportent une fréquentation complémentaire. Ils permettent de créer des habitudes chez les consommateurs. Cette logique peut être relayée à travers d'autres "rendez-vous" qui créeront de nouvelles habitudes.

Page 48

Innover : moderniser les services et le tissu économique

Pourquoi ?

Par leur positionnement géographique, leur place dans l'armature du territoire et la diversité des fonctions présentes dans ces centres. Ils sont propices au développement d'une offre résidentielle, économique ou commerciale alternative.

Quels leviers ?

- Des espaces innovants. Le potentiel de clientèle de ces centres se prête au développement d'une offre de type boutiques éphémères. Elle pourra jouer un rôle d'attracteur. De même, l'implantation de services de type e-commerce, clic&collect... pourrait être envisagée dans ces centres. L'habitat peut également proposer des services innovants afin de s'adapter aux modes de vie et gagner des atouts face à la périphérie (parkings mutualisés, pièces partagées, jardin partagé sur les toitures, espaces de livraison, conciergerie...).
- Un potentiel de tiers lieux. Les centres de type 3 pourraient accueillir des espaces de co-working pour des indépendants (partage de savoir et de connaissances, espace d'accueil pour les clients...). Ce nouveau produit pourrait être testé sur quelques-uns de ces centres.
- Un plan fibre. Pour concourir au développement de ce type d'activités, l'accès au numérique est un enjeu essentiel (4G, fibre). Cela donnera un avantage concurrentiel indéniable à ces centres.

EXTRAITS



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

de la Métropole Aix-Marseille-Provence

LES CENTRES DE TYPE 2

Allauch - Village / Alleins / Carnoux-en-Provence / Ceyreste / Charleval / Châteauneuf-Lès-Martigues / Coudoux / Éguilles / Fos-sur-Mer / La Destrousse / La Penne-sur-Huveaune / La Roque-d'Anthéron / Lançon-Provence / Le Puy-Sainte-Réparate / Mallemort / Marseille IX^e - Mazargues / Marseille X^e - Saint-Loup / Marseille XI^e - Saint-Marcel / Marseille XII^e - Saint-Barnabé / Marseille XIII^e - Saint-Just / Marseille XV^e - Saint-Antoine / Marseille XV^e - Saint-Louis / Marseille XVI^e - L'Estaque / Peynier / Peyrolles-en-Provence / Port-Saint-Louis-du-Rhône / Rognac / Roquefort-la-Bédoule / Saint-Cannat / Saint-Mitre-les-Remparts / Saint-Paul-lez-Durance / Saint-Savournin / Saint-Victoret / Septèmes-les-Vallons / Septèmes-les-Vallons - Notre-Dame-Limite / Simiane-Collongue / Velaux / Venelles

SEPTEMBRE 2019

Page 5

LE CENTRE VILLE

Un espace en mutation capable de s'adapter aux défis de son époque

Les centres-villes attirent, de nouveau, les habitants et les entreprises. Ou plutôt, l'idée de la ville qu'ils représentent : *une ville des proximités, des hybridations, des expériences, des rencontres*. Voilà pourquoi leur renouveau est un enjeu central d'attractivité territoriale.

La revitalisation des centres-villes de la métropole, dans toute leur diversité et leur spécificité, est donc un enjeu central de l'urbanisme métropolitain.

POURQUOI INTERVENIR SUR LES CENTRES ?

Aujourd'hui encore, les centres sont :

- **l'identité de la métropole** : ce sont avant tout des lieux symboliques à partir desquels la ville s'organise, se développe, s'identifie. Les centres sont le socle de la continuité historique, du pouvoir, de l'appartenance. Ils participent à la construction de l'imaginaire collectif.

- **des catalyseurs, lieux de l'espace public, de la rencontre, de l'animation** spontanée mais aussi espaces de convergence des flux quels qu'ils soient et de l'altérité. Ce sont ainsi des espaces à géométrie variable qui évoluent au gré des usages (le centre-ville des pratiques commerciales, celui des loisirs, celui des jeunes et des écoliers...);

- **des intégrateurs** : lieux de mixité fonctionnelle et sociale, ils sont propices à la diversité et à l'hybridation ;

- **des incubateurs** : historiquement ce sont les lieux de l'innovation et de la production de richesses, ils restent porteurs des expériences urbaines, technologiques et sociales qui nourrissent notre modèle urbain. Propices au renouveau des usages, ils préfigurent la société de demain.

... il est donc **essentiel** de redonner aux centres des perspectives d'expansion spatiale mais aussi de mutations profondes de son fonctionnement.

Page 7

Loin d'être des espaces "finis", ce sont des territoires propices aux mutations : nouveaux usages, expérimentations, innovations..

Page 16

LE PROJET MÉTROPOLITAIN : DES AMBITIONS POUR LES CENTRES

Le projet Ambition 2040 : 12 engagements pour une métropole à vivre" définit à travers 12 engagements les ambitions portées pour la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Les centres sont au cœur de ces ambitions. S'ils sont la pierre angulaire de l'engagement "Pour vivre mieux", ils apparaissent en filigrane dans la plupart des ambitions portées par le Projet.

"Pour mieux vivre" a pour objectif "faisons battre le cœur de nos villes et villages". Il préconise de "cibler l'effort d'accueil (population, emplois) sur les principaux centres" et défend "un modèle plus intensif".

L'enjeu identifié est celui de la **qualité** dans les centres.

Plusieurs leviers sont pointés :

- un plan cœurs de ville métropolitain avec les communes

pour équiper, animer et embellir les centres ;

- un réseau d'excellence et innovation dans les équipements et services publics ;

- un nouvel urbanisme méditerranéen dans les centres ;

- une action ciblée pour l'implantation d'activités en cœur de ville.

Page 20

QUELS ENJEUX POUR LES CENTRES-VILLE ?

UNE MÉTROPOLE FORTE PAR SES CENTRES

Ce n'est pas seulement sur un espace ou sur une problématique qu'il faut agir mais sur tout un système.

Dans ce contexte, il ne suffit plus de faire, il faut faire différemment.

Redynamiser les centres implique une intervention globale et transversale.

Les centres ne sont pas des lieux comme les autres, espaces de convergence de flux économiques, résidentiels, des mobilités..., ce sont leurs connexions au territoire qui les construisent. Lorsque les dynamiques générant ces phénomènes de concentration s'enrayent, c'est tout un système qui dysfonctionne. Intervenir dans les centres c'est donc se placer au cœur d'un système fonctionnel et territorial dont il faut saisir les mécanismes.

Page 27

DES CENTRES-VILLAGES EN MUTATION

QUELS LEVIERS

- **Assurer une qualité de service proximité**

La fonction économique de ces centres est tournée vers la proximité. Elle est très fortement corrélée à la dynamique de celle-ci et aux flux ainsi générés. L'enjeu est donc de renforcer l'offre de services et d'équipements au service des habitants. Comme pour le type 1, cela passe par une politique d'animation et d'évènements. En particulier, la plupart de ces centres sont pourvus de marchés et ceux-ci leur apportent une fréquentation complémentaire. Ils permettent de créer des habitudes chez les consommateurs. Cette logique peut être relayée à travers d'autres "rendez-vous" qui créeront de nouvelles habitudes.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Dossier de presse

27 AOÛT 2021

L'État engagé auprès des tiers-lieux

Sommaire

P.3
ÉDITORIAL DES MINISTRES

P.4
LES CHIFFRES CLÉS SUR LES TIERS-LIEUX

P.5
UN TIERS-LIEU C'EST QUOI ?
5 ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

P.6
5 MESURES EN FAVEUR DU SOUTIEN ET DU DÉVELOPPEMENT
DES TIERS-LIEUX EN FRANCE

P.7
MESURE 1.
100 MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

P.9
MESURE 2.
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DANS LES TIERS-LIEUX

P.10
MESURE 3.
3000 MISSIONS DE SERVICES CIVIQUES
DANS LES TIERS-LIEUX

P.11
MESURE 4.
DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES
AU SEIN DES TIERS-LIEUX

P.12
MESURE 5.
RENFORCER LE MAILLAGE NATIONAL
ET TERRITORIAL DU RÉSEAU DE TIERS-LIEUX

P.13
L'ÉTAT AUX CÔTÉS DES TIERS-LIEUX DEPUIS 2 ANS
RETOUR SUR 2 ANNÉES D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX

P.15
3 QUESTIONS À PATRICK LEVY-WAITZ

P.18
RÉPARTITION DES TIERS-LIEUX PAR RÉGION

P.19
ALLEZ À LA RENCONTRE
DES TIERS-LIEUX EN VIDÉO

Éditorial

des ministres

Les tiers-lieux sont le visage de la France qui se réinvente au quotidien. Depuis 2017, dans tous les territoires, les acteurs locaux, publics comme privés, souvent main dans la main, y multiplient les initiatives et les expérimentations. Concrètement, en mobilisant le meilleur de leur volonté et des technologies, à commencer par le numérique, ils inventent ensemble des solutions adaptées aux défis locaux, qu'ils soient économiques, sociaux ou écologiques, et souvent tout cela à la fois. La dynamique impressionne puisque, comme le souligne le dernier rapport de l'association France Tiers Lieux, plus de 2000 de ces espaces ont déjà été recensés, comme autant de lieux d'activité, de créativité et de culture dont, il faut le souligner, plus de la moitié est située en dehors des métropoles.

Depuis 2019, le Gouvernement soutient fortement cette dynamique qui, en libérant les énergies et la créativité, dessine ces « mille fils tendus » entre les territoires et les hommes évoqués par Pierre VELTZ, qui renforcent la cohésion sociale et territoriale de notre pays. En effet, non seulement les tiers lieux ont prouvé leur plus-value pour rapprocher les services publics de territoires isolés, notamment ruraux, mais, ces derniers mois, la crise sanitaire a confirmé l'accélération de phénomènes jusqu'alors considérés comme émergents, à commencer par le télétravail ou la télémedecine et, plus largement, la redynamisation d'un certain nombre de nos villes moyennes.

Aujourd'hui, le Gouvernement fait donc des tiers-lieux l'un des piliers de la relance. Concrètement, nous mettons en œuvre cinq mesures pour renforcer leur développement et leur structuration, pour un budget total de 130 millions d'euros, dont la moitié proviennent de France relance. Avec l'ensemble des acteurs concernés, nous allons ainsi créer cent manufactures de proximité, qui sont des ateliers partagés de fabrication pour des artisans qui se lancent. Nous développerons aussi la formation professionnelle dans les tiers-lieux et nous y déploierons le service civique, avec le lancement de 3000 missions, mais aussi des conseillers numériques pour former et accompagner celles et ceux qui se sentent mal à l'aise avec Internet

Nous veillons également à garantir et renforcer les synergies entre ces initiatives. J'ai confié en ce sens une mission au président de France Tiers Lieux, Patrick LEVY-WAITZ. Ses propositions nous aideront à mettre pleinement l'État au service d'un unique objectif : être au service du « faire ensemble » dans les territoires, accompagner les transitions, et dessiner ainsi, jour après jour, les contours d'une France plus forte, plus solidaire et plus résiliente.



Jean Castex
Premier ministre



Jacqueline Gourault,
ministre de la Cohésion des
territoires et des Relations
avec les collectivités
territoriales

Les chiffres clés

sur les tiers-lieux

France
**TIERS
LIEUX**

Typologie des tiers-lieux



75%

de coworkings



30%

fablabs, ateliers
de fabrication
numérique



27%

tiers-lieux culturels



19%

ateliers artisanaux
partagés



17%

laboratoires
d'innovation
sociale, living lab



14%

cuisines partagées,
foodlab



9%

terres agricoles,
jardins partagés

2 500

tiers-lieux

EN 2021

**3 000
à 3 500**

tiers-lieux

EN 2022

2,2 M

de personnes sont venues

RÉALISER UN PROJET

dans un tiers-lieu en 2019

150 000

personnes y travaillent

QUOTIDIENNEMENT

+4 M

de personnes ont assisté à

UN ÉVÉNEMENT CULTUREL

en tiers-lieux en 2019

6 300

personnes

ANIMENT ET GÈRENT

les tiers-lieux

69%

des tiers-lieux ont un

POSTE DE FACILITATEUR,

véritable pilote du projet
et animateur du lieu

UN CHIFFRE D'AFFAIRES

cumulé de

248 M€

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE HYBRIDE

50%

recettes en propres

50%

subventions publiques

Issu du Rapport France Tiers-Lieux, 2021

Un tiers-lieu c'est quoi ?

5 éléments caractéristiques

Un fort ancrage territorial

- Ce sont des lieux qui répondent à des besoins territoriaux et engagent pour ce faire des coopérations locales, en mobilisant les acteurs du territoire, pouvoirs publics, entreprises, associations, universités...

Une communauté d'acteurs engagés

- Dans les tiers-lieux se retrouve une communauté d'acteurs qui développent des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.

Une gouvernance partagée

- L'ensemble des parties prenantes, et notamment les usagers des lieux, sont impliqués dans la définition et l'orientation du projet de territoire.

Une hybridation d'activités

- Les activités sont multiples et les modèles s'équilibrent entre activités lucratives (services, formation, location, restauration...) et activités d'intérêt général (inclusion numérique, remobilisation dans l'emploi, social...).

Une dynamique d'expérimentation et d'innovation

- Espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les tiers-lieux sont évolutifs et adaptables, ils favorisent ainsi l'émergence de nouveaux projets collectifs.

5 Mesures en faveur du soutien et du développement des tiers-lieux en France



Depuis une dizaine d'années, les enjeux liés à l'accessibilité au service public, à l'égalité des chances, à la résorption des fractures sociales et territoriales, ont donné lieu à de nombreuses expérimentations, d'origine publique ou privée.

Dans des lieux publics existants, de nombreux ministères ont lancé des initiatives pour rapprocher, grâce au numérique, les usagers de ces lieux (musées, médiathèques, universités, guichets de service public...). En parallèle, le mouvement des tiers-lieux s'est amplifié, depuis le premier recensement effectué par Patrick Lévy Waitz dans son rapport de 2018 intitulé « *faire ensemble pour mieux vivre ensemble* ». Il a démontré sa réelle plus-value pour apporter des solutions concrètes et innovantes à de multiples enjeux de politique publique : formation, recyclage, circuits courts, fabrication additive, solidarités et lien social, etc.

La crise de la Covid19 a agi comme un révélateur de l'explosion de certains phénomènes jusqu'alors considérés comme émergents, tels que la télémedecine, l'éducation à distance ou le télétravail. Elle a aussi mis en évidence certains

enjeux stratégiques tels que la relocalisation d'activités de productions, l'aspiration à consommer différemment et à réorganiser son temps entre temps personnel et activité professionnelle.

Au travers du programme interministériel « Nouveaux lieux, nouveaux liens » lancé en juin 2019, le Gouvernement a encouragé d'une part le déploiement de ces nouveaux lieux de service public (Microfolies, Campus connectés...) et favorisé d'autre part la structuration de « l'écosystème tiers-lieux » en finançant notamment le déploiement de 300 tiers-lieux têtes de réseau, les Fabriques de territoires.

Pour réussir, les trois grandes priorités stratégiques de la relance que sont la transition écologique, la compétitivité et la cohésion nécessitent d'associer étroitement les citoyens et acteurs locaux partout sur le territoire. Il s'agit de tracer de nouvelles perspectives pour accélérer le déploiement des politiques publiques, grâce à la mobilisation de ces nouveaux lieux, en encourageant celles et ceux qui les font vivre et en inscrivant ces actions dans une dynamique interministérielle.



Pierre Hermé, parrain du programme manufactures de proximité

« Héritier de quatre générations de boulangers-pâtisseries alsaciens, Pierre Hermé arrive à Paris à 14 ans pour faire son apprentissage chez Gaston Lenôtre. Sa soif d'apprendre lui ouvre toutes les portes et lui permet d'explorer toutes les arcanes du métier. Avec "le plaisir pour seul guide", Pierre Hermé invente son propre univers de goûts, de sensations et de plaisirs. Celui que Vogue USA surnomme le "Picasso of Pastry" crée une Haute-Pâtisserie moderne, reconnue partout dans le monde. Créateur inspiré, Pierre Hermé bouscule les traditions du métier tout en ayant à cœur de porter haut les valeurs de la profession telles que l'excellence et la transmission des savoir-faire. C'est en toute logique qu'il a accepté d'être le parrain des 100 lieux soutenus par le Gouvernement pour soutenir les artisans et les indépendants qui fabriquent en hyper-proximité dans les territoires. L'objectif étant d'encourager les collectifs de producteurs, d'inventeurs et de fabricants pour constituer de petites chaînes de production qui irrigueront le territoire et permettront à des milliers de professionnels de se retrouver dans un espace commun pour partager leurs questions et leurs savoir-faire. »

Mesure 1.

100 Manufactures de Proximité



La crise sanitaire et économique inédite que nous vivons a mis en lumière l'existence d'une production d'hyper-proximité et les atouts d'une approche complémentaire entre l'industrie classique et de plus petites unités de production, agiles, permettant de démultiplier les capacités.

La crise a par ailleurs fortement fragilisé et mis en péril un bon nombre d'acteurs de l'économie locale, des artisans, entrepreneurs, TPE, engendrant une perte d'activités économiques dans les territoires.

Les Manufactures de Proximité entendent répondre à ces enjeux, en permettant de préserver et de valoriser des savoir-faire artisanaux, de développer des compétences et de moderniser des process de production tout en contribuant à redynamiser les territoires et en premier lieu, les petites et moyennes villes, les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Tiers-lieux dédiés à la production, qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle, les Manufactures de Proximité sont des ateliers de fabrication qui se destinent en priorité à des professionnels, TPE, PME, artisans. Elles offrent un cadre propice au développement de leur activité : en leur donnant accès à un parc de machines mutualisé, en favorisant les projets collaboratifs entre résidents, en développant des partenariats avec les entreprises locales, en apportant des services supports et une offre de formation pour contribuer à la montée en compétences de tous.

→ **30 millions d'euros** permettront le développement des manufactures

ATELIER NORMAND

L'Atelier Normand, ce sont 800 m² d'ateliers partagés en périphérie de Caen qui accueille des artisans et des jeunes entrepreneurs spécialisés dans la création et les métiers du bois et de l'acier. Il dispose également d'un espace de coworking où travaillent des graphistes et autres professionnels issus des métiers de la création, et est ouvert aux particuliers qui peuvent louer le matériel ou se former à leur usage.

L'Atelier Normand encourage les échanges et transferts de compétences entre résidents. Il fait en sorte que chacun puisse s'entraider tout en leur apportant une offre de services complémentaires, domiciliation, réception de marchandises, mutualisation d'achats auprès des fournisseurs...

Enfin, la formation est devenue un pôle dédié de l'activité de l'atelier. Ateliers thématiques, cours du soir, stages d'été, formations sur les machines-outils et formations éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation), l'Atelier Normand tend à former des formateurs parmi les artisans qu'il réunit, pour que l'encadrement soit réalisé par des professionnels. C'est également un complément de revenus pour les artisans du lieu.



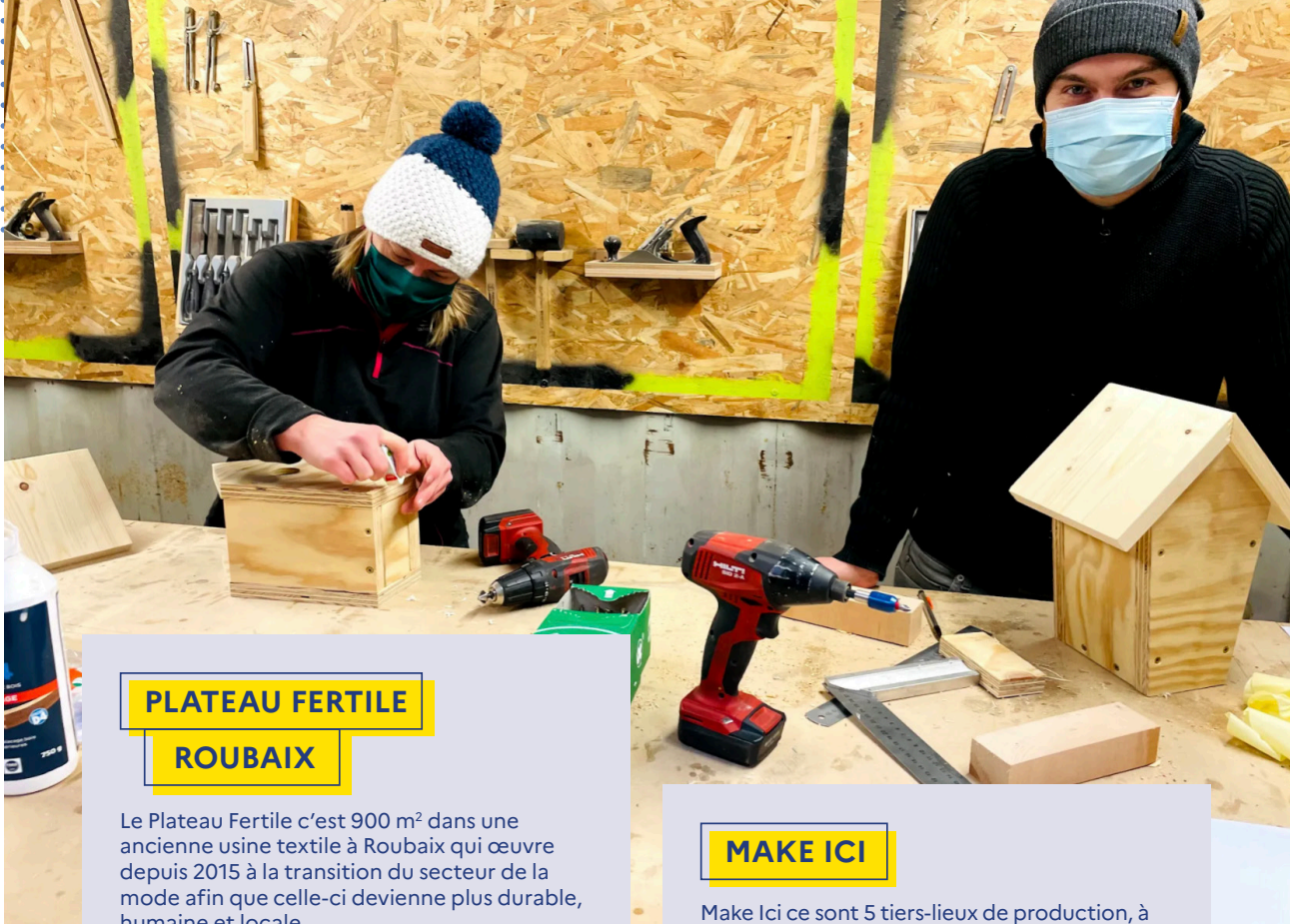
L'Atelier Normand permet à chaque résident de réaliser sa propre production, tout en étant moteur pour attirer des projets plus importants. Nous favorisons les projets communs en facilitant et accompagnant les collaborations entre résidents et nous sommes également "apporteur et porteur de projet" pour nos résidents pour certaines commandes. »

Jérôme Payen, l'Atelier Normand



« Grâce à France Relance, les Manufactures de proximité vont créer les synergies essentielles pour les artisans et les TPE qui bénéficieront de la mutualisation des outils et des compétences. Ces structures jouent un rôle clef pour encourager l'entrepreneuriat, favoriser la promotion des savoir-faire et dynamiser l'attractivité de nos territoires. »

Alain Griset, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises.



PLATEAU FERTILE

ROUBAIX

Le Plateau Fertile c'est 900 m² dans une ancienne usine textile à Roubaix qui œuvre depuis 2015 à la transition du secteur de la mode afin que celle-ci devienne plus durable, humaine et locale.

Le lieu regroupe : un Atelier et bureau de design spécialisés en Upcycling, un espace de formation et des ateliers entre entreprises, une résidence de 10 créateurs installés en permanence et un espace showroom et pop-up store.

L'investissement mutualisé permet de disposer d'une structure de production et d'impression écologique et d'une station 3D utiles à tous ceux qui souhaitent pratiquer ces nouvelles méthodes de fabrication ou s'y former.

Le plateau technique innovant est à destination des entreprises – 300 bénéficient de l'écosystème –, des écoles, des start-ups. Le parc de machines fait la démonstration de la capacité à produire au plus juste des demandes en évitant invendus, stockage et gaspillage des matières textiles.

Plateau Fertile accompagne également de grands groupes industriels dans leur transition vers des modèles de fabrication et de distribution plus durables.

MAKE ICI

Make Ici ce sont 5 tiers-lieux de production, à Montreuil, Nantes, Marseille, au Puy-en-Velay et à Lormes dans le Morvan. Plus de 9400 m² qui regroupent 300 artisans, designers et entrepreneurs du "faire" en résidence.

Les ateliers partagés permettent la mutualisation d'un parc de machines professionnelles et offrent des ateliers de travail ou des espaces de stockage et de rangements. Le projet a pour vocation également de créer tout un environnement de travail, de professionnels aux savoir-faire complémentaires et de réseaux d'artisans.

Les Manufactures Make Ici ont également vocation à participer au développement de la formation et l'emploi à l'échelle locale : des modules d'accompagnement et de formation sont mis en place à destination des professionnels résidents, des formations à l'entrepreneuriat sont destinées à des publics extérieurs, dont des décrocheurs scolaires, des réfugiés ou des artistes en situation de précarité. En 2019, ce sont 150 apprenants qui ont bénéficié de ce type de parcours au sein de Make Ici Montreuil.



Plateau Fertile offre un plateau technique aux entreprises, écoles et startups qui seules ne pourraient pas

accéder à de tels équipements.

L'investissement mutualisé a permis ainsi de faire l'acquisition d'une station 3D qui sert à tous ceux qui souhaitent venir se former ou pratiquer avec cette nouvelle méthode de fabrication qui permet de produire mieux, en évitant tout stockage, invendus ou gaspillage de matières textiles. »

Annick Jehanne, Plateau Fertile



Il y a 100 résidents en moyenne dans une manufacture. Naissent des collaborations entre eux sur

certaines projets qu'ils décident de faire à plusieurs, ils s'échangent des bons plans... ici, personne ne manque jamais de travail. »

Nicolas Bard, Make ICI

Mesure 2.

Soutenir le développement de la formation professionnelle dans les tiers-lieux

Les tiers-lieux sont des lieux par essence de formation et de transmission. Selon France Tiers-Lieux, 60 % d'entre eux ont des activités de formation qu'il s'agisse de formation professionnelle agréée, d'apprentissage entre pairs et par la pratique, ou de transferts de savoir plus informels^[1]. **134 000 personnes** ont pu bénéficier d'une formation dans un tiers-lieu en 2019^[2].

Leviers d'apprentissage tout au long de la vie, les tiers-lieux concourent à apporter des réponses à l'éclatement des parcours professionnels et à la remise en cause du schéma traditionnel : formation initiale, métier unique, retraite. Leur maillage permet un accès de tous à la formation, même dans des territoires éloignés des grands centres urbains. Enfin, plaçant **l'apprentissage par le faire** au cœur de leur démarche, ils proposent des parcours pédagogiques innovants permettant aux apprentis et stagiaires d'explorer des voies nouvelles.

Au travers du Plan de transformation de la formation inscrit au Plan France Relance et piloté par le Haut-commissariat aux Compétences, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion va soutenir activement le développement d'activités de formation au sein de tiers-lieux, en lien avec les Régions.

Les tiers-lieux constituent un levier central pour :

- permettre un meilleur accès à la formation de stagiaires et apprenants, notamment grâce aux outils de formations en ligne (ressources et contenus pédagogiques digitaux, modules de réalité virtuelle ou augmentée, ...)
- favoriser les rapprochements entre acteurs de la formation, au sein des tiers-lieux, au service de la diffusion d'un modèle de formation plus attractif, plus accessible et répondant mieux aux attentes des apprenants, au travers d'échanges de bonnes pratiques, d'actions de découverte d'outils ou encore de méthodes pédagogiques innovantes.

→ 50 millions d'euros
dans le cadre du Plan de transformation de la formation professionnelle seront destinés à développer la formation professionnelle dans les tiers-lieux



« Les tiers-lieux constituent un formidable levier pour créer des liens et favoriser les partenariats, l'innovation entre les acteurs qui poursuivent des objectifs communs pour leur territoire. Ils doivent être intégrés à la politique de formation pour l'amener au plus près des individus. »

Élisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

[1] Issu du rapport France Tiers-Lieux « Nos territoires en action » et du recensement 2019.

[2] Sur une base de 60 % des 2 500 tiers-lieux estimés en France

Mesure 3.

3 000 missions de service civique dans les tiers-lieux

Apprentissage par le faire, transition écologique, alimentation durable, inclusion numérique, médiation culturelle... Les tiers-lieux inventent des réponses pragmatiques aux enjeux de notre société et construisent chaque jour des solutions en hyper-proximité.

Pour ce faire, ils encouragent la collaboration et le faire ensemble, créent des ponts entre les disciplines et laissent place à l'expérimentation. Ils constituent ainsi de véritables « fabriques à initiatives », qui développent l'entrepreneuriat collectif et favorisent l'émancipation de chacun.

Parce que la transmission, la pédagogie et la pratique sont dans leur ADN, beaucoup revendiquent l'appartenance au mouvement de l'éducation populaire. L'accueil de volontaires en service civique en tiers-lieux rencontre les enjeux d'accompagnement, de formation et d'engagement des jeunes au service de l'intérêt général mais aussi de leur propre parcours de vie.

Les missions de service civique proposées dans les tiers-lieux pourront tout autant permettre aux jeunes de participer à l'animation d'ateliers de repair' cafés de les accompagner dans la découverte des outils numériques de participer au développement d'un jardin partagé ou à l'animation d'ateliers cuisine...

Selon le recensement 2020 de France Tiers-Lieux, 20 % des tiers-lieux ont déjà accueilli des volontaires en service civique, soit autour de 500 à 1000 missions de service civique^[1] effectuées chaque année en tiers-lieux. Un des enjeux est l'accompagnement des plus petits tiers-lieux, parfois freinés par méconnaissance des dispositifs permettant d'accueillir des volontaires en service civique.

France Tiers-Lieu, en tant que tête de réseau national, accompagnera le plan de déploiement des jeunes en service civique dans les tiers-lieux pour faciliter les démarches de ceux recevant des volontaires et garantir la qualité des accompagnements qui seront effectués.

[1] Estimation obtenue avec une moyenne de 1 à 2 volontaires en service civique par tiers-lieu

→ **20 millions d'euros** pour financer **3 000 jeunes** en mission de service civique sur 3 ans

“ Ici, les jeunes sont dans une posture d'exploration, avec une attente de moyens et non de résultats. La structure offre le support, ensemble on construit leur mission en accord avec nos activités orientées sur la transition écologique. »

Geneviève Fontaine, Tetris

“ À la Miete on fait tout pour que les jeunes puissent s'approprier des projets qu'ils vont pouvoir tester directement dans le tiers-lieu. Par exemple, si un jeune en mission dans un café associatif a une fibre artistique, il pourra avec l'aide de son tuteur voir comment elle peut s'exprimer au sein du lieu. »

Mélanie Chiron de la Miete



@Hamid Azmoun

Les tiers-lieux sont le fruit d'alliances d'acteurs locaux qui se rassemblent sur les principes élémentaires de solidarité, de partage, au service de nouvelles dynamiques territoriales. Ils sont tout simplement de nouveaux lieux d'engagement au service de ces principes. Les jeunes bénéficient du développement des tiers-lieux mais ils veulent aussi en être des acteurs. Ces projets sont éminemment locaux mais l'État doit les accompagner. C'est pourquoi nous souhaitons transformer cette volonté d'engagement en permettant 3 000 missions de service civique dans des tiers-lieux d'ici 2023. »

Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports chargée de la Jeunesse et de l'Engagement



Mesure 4.

Des Conseillers numériques France Services au sein des tiers-lieux

Dans le cadre de France Relance, le Secrétariat d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques mobilise 250 M€ pour rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français. **L'objectif est simple : pour mieux former, il faut plus de professionnels et des lieux équipés et multipliés.**

4000 Conseillers numériques France Services sont en cours de recrutement pour être ensuite déployés sur le terrain, en partenariat avec des collectivités territoriales, des associations ou des entreprises de l'économie sociale et solidaire. **Dans les tiers-lieux, un des 4000 Conseillers Numériques France Services financés par l'Etat pourra organiser des ateliers pour accompagner les Français dans la prise en main d'outils numériques utiles à leur quotidien.**

En parallèle, pour garantir un bon accueil et accompagnement des personnes en difficulté face au numérique, **l'Etat finance la création et la mise à disposition de mobiliers dont la fabrication relocalisée sera effectuée par des makers et des artisans en circuit-court.** L'association France Tiers-Lieux et le RFF Labs, partenaires du programme, organiseront le mois de la Fabrication en octobre 2021. Ce mois permettra de mobiliser les tiers-lieux et makers pour fabriquer localement le mobilier prototypé par des designers.

Des mobiles seront produits, adaptables en fonction des pratiques des médiateurs numériques, et plus particulièrement des Conseillers numériques France Services. Ils seront compatibles pour une installation extérieure ou mobile.

→ **Des conseillers numériques dans les tiers lieux**

15 millions d'euros disponibles pour soutenir la fabrication d'un nouveau mobilier d'inclusion numérique dans les tiers-lieux et par les makers

→ **62 premiers Conseillers numériques** sur le terrain depuis l'été

→ **3516 recrutements** ouverts

→ **1440 Conseillers** recrutés

→ **579 Conseillers** en formation



Notre ambition est simple : accompagner au plus près de chez eux les Français à mieux utiliser les outils numériques utiles à leur quotidien. Pour cela, les tiers-lieux ont un rôle essentiel à jouer. D'abord en accueillant des Conseillers numériques France Services et en démultipliant les activités d'accompagnement au numérique pour toutes les personnes en difficulté. Ensuite, en participant à l'effort de fabrication pour équiper avec du matériel moderne et de qualité les Conseillers numériques qui font cet accompagnement au quotidien. »

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

Mesure 5.

Renforcer le maillage national et territorial du réseau de tiers-lieux

De nombreux acteurs, porteurs de projet et tiers-lieux existants, manquent d'ingénierie et de moyens pour pérenniser leurs activités ou développer leurs actions. Beaucoup, dont de plus en plus de collectivités, restent sans réponse car les tiers-lieux qu'ils interrogent n'ont pas la capacité de faire de l'accompagnement.

En réponse à ce besoin, des réseaux régionaux se structurent. Partout sur le territoire, les tiers-lieux ont organisé des regroupements en réseaux, à une échelle régionale, pour mutualiser leurs moyens et déployer des actions d'accompagnement. Leur offre peut se composer de formation, de conseils ponctuels, de prestations d'accompagnement sur plusieurs jours ou encore d'outillage (fiches, ressources documentaires, outils techniques...).

Au niveau national, l'association nationale France Tiers-Lieux anime et co-construit avec les institutions les outils nécessaires à la pérennisation du mouvement. Créée en 2019, France Tiers-Lieux appuie à la structuration de la filière professionnelle en travaillant avec le Conseil National des Tiers-Lieux. L'ampleur du phénomène et la structuration de l'écosystème appelle à un renforcement de ses actions : création d'un observatoire des métiers et formations des tiers-lieux ; entretien d'un

centre de ressources national ; communication nationale et valorisation des tiers-lieux ; co-construction de politiques publiques en partenariat avec les tiers-lieux ; développement de partenariats entre les tiers-lieux et les acteurs nationaux publics ou privés...

L'État fait de la coopération avec la filière une priorité pour mettre en place l'ingénierie et le soutien à l'accompagnement des porteurs de projet nécessaires à la consolidation des acteurs et au développement des projets sur l'ensemble du territoire. Cette coopération est indispensable afin de soutenir ceux qui, au quotidien, portent les transitions écologiques, économiques, sociales et culturelles. Au-delà de l'émergence des tiers-lieux, il s'agit de soutenir ce qui s'y invente, s'y expérimente, s'y développe et qui apporte des réponses pragmatiques et en hyper-proximité aux grands enjeux de nos territoires.

→ 4 millions d'euros
pendant 3 ans pour financer
l'accompagnement des porteurs de
projet, la consolidation de la filière et
des réseaux régionaux.



Chaque tiers-lieu est un laboratoire unique pour expérimenter des façons de faire de l'économie autrement. En réunissant des métiers, des compétences et des personnes de tous les horizons, ils réduisent la fracture sociale autant que sociétale. Lieux de partage et de coopération, ils sont une réponse à des besoins territoriaux et d'innovation de nos politiques publiques, emblématiques de ce que toute l'économie sociale et solidaire fait de meilleur sur nos territoires. »

Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable

Pour en savoir plus

francetierslieux.fr
francetierslieux.fr/reseaux-regionaux



L'État aux côtés des tiers-lieux depuis 2 ans

Retour sur 2 années d'appui au développement des tiers-lieux

La politique de soutien aux tiers-lieux depuis son lancement est l'exemple d'une politique co-construite entre l'État et les acteurs de la filière. Elle s'appuie sur un travail conjoint mené par le programme interministériel « Nouveaux lieux, nouveaux liens » piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et l'association France Tiers-Lieux.

Programme interministériel Nouveaux lieux, nouveaux liens

Friche culturelle, café solidaire, fablab, micro-folies, campus connecté... La majorité des Français a déjà mis un pied dans un tiers-lieu. Et ce chiffre augmente. Les tiers-lieux se positionnent comme des acteurs clefs des transitions territoriales en proposant, par exemple, une alimentation locale, des activités artistiques, une fabrication relocalisée ou encore un meilleur accès aux droits (prestations sociales, politiques d'insertion...).

Ces lieux bénéficient déjà de nombreux soutiens publics, de la part de ministères mais aussi des régions, des départements ou encore des communes. Le Gouvernement décide de renforcer le soutien à ces initiatives publiques et privées en adoptant une nouvelle méthode d'intervention : sans prescrire, sans chercher à normaliser mais en accompagnant et en outillant l'ensemble des acteurs.

En soutenant ceux qui créent, inventent et portent ces nouvelles activités, l'État ambitionne de :

- Rendre les projets de tiers-lieux soutenables dans les territoires ;
- Valoriser l'entrepreneuriat en favorisant la coopération ;
- Mettre en réseau et outiller ces communautés professionnelles.

Le programme est notamment un courroie de transmission entre les territoires et les initiatives ministérielles en faveur des tiers-lieux. Il participe à la coordination et à la diffusion dans les territoires des dispositifs de l'Etat et de ses partenaires en faveur des tiers-lieux : les Campus connectés portés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, les micro-folies portées par le ministère de la Culture etc.

Avec le programme interministériel Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, l'Etat s'engage à soutenir les tiers-lieux qui améliorent directement la vie des Français au plus près de leurs besoins.



**Nouveaux lieux
Nouveaux liens**

300 tiers-lieux labellisés « Fabriques de Territoire »

L'ANCT a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent doté de 45 millions d'euros, pour identifier d'ici 2022, 300 fabriques, existantes ou en projet, dont 150 seront implantées en quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et 150 dans les territoires ruraux. Une attention particulière est accordée aux initiatives liées au numérique dans toutes ses dimensions, les plus remarquables ont été reconnues comme « Fabriques numériques de territoire » en 2019.

L'État soutient à hauteur de 75 000 à 150 000 euros sur trois ans les Fabriques de territoire, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique.

Le financement proposé par l'État tient compte de l'offre de services et du lieu d'implantation.

Une Fabrique de territoire c'est :

- Un lieu ressource pour le réseau de tiers-lieux du territoire, porté vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local.
- Un lieu pour incarner une nouvelle vision de l'apprentissage : apprendre par le « faire ensemble », comme par exemple la formation pour les filières du territoire, des partenariats avec des universités et des écoles, la création de contenus éducatifs et culturels, etc.
- Un lieu pour accompagner la montée en compétences numériques par l'accompagnement à la transition numérique des entreprises du territoire ou encore la médiation numérique au service des populations éloignées du numérique.

Ces lieux sont situés partout en France, en zone rurale et dans les quartiers fragiles de centre-ville de grandes métropoles, ainsi :

- 70 Fabriques de Territoire sont situées en zone de revitalisation rurale ;
- 115 Fabriques de Territoire sont situées en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Un travail en commun avec France Tiers-Lieux et le Conseil National des Tiers-Lieux

L'État finance l'association France Tiers-lieux, et soutient de cette manière, notamment, le fonctionnement du Conseil National des Tiers-Lieux.

France Tiers-Lieux est l'association nationale d'appui à l'émergence et au développement des tiers-lieux. Elle se donne pour mission de développer des actions à leur service, de la création d'outils communs, au partage d'expériences entre pairs, à la levée de freins juridiques ou réglementaires nécessaires à leurs activités. Elle travaille à l'émergence de réseaux territoriaux dans chaque région pour s'assurer de la présence de relais locaux d'envergure capables d'accompagner les porteurs de projet les plus isolés et porte une dynamique d'animation nationale de tous les acteurs et notamment des Fabriques de territoire.

Le Conseil National des Tiers-Lieux est une assemblée composée de représentants des tiers-lieux dans leur diversité (économique, culturel, numérique, éducatif et d'enseignement supérieur, associatif, économie sociale et solidaire...). Consulté par les pouvoirs publics, il joue un rôle d'instance de représentation provisoire et de dialogue de la filière.

France
**TIERS
LIEUX**



3 questions à Patrick Levy-Waitz

Président de France Tiers-Lieux

Pouvez-vous nous décrire l'évolution du mouvement des tiers-lieux depuis votre premier rapport remis au gouvernement en 2018 ?

Les travaux que nous avons menés nous permettent d'estimer le nombre de tiers-lieux en France à près de 2500 en 2021. Et nous pouvons affirmer qu'ils seront entre 3000 et 3500 en 2022. La dynamique est loin de s'essouffler : en un an, France Tiers-Lieux a reçu des demandes de plusieurs centaines de porteurs de nouveaux projets.

Cette croissance révèle la créativité, la capacité à faire ensemble et la vitalité qui se trouvent dans tous nos territoires, y compris les moins dotés et les plus en difficulté. Si la majorité des tiers-lieux se situe dans les grands centres urbains en 2018, la tendance s'inverse avec 52 % des tiers-lieux en dehors des métropoles. C'est au cœur des périphéries, des quartiers prioritaires, des villes moyennes, des petites villes et des villages, que s'exprime pleinement le potentiel des tiers-lieux.

Nous pouvons désormais l'affirmer sans détour, les tiers-lieux forment le plus large mouvement citoyen jamais observé depuis l'éducation populaire et les Maisons des Jeunes et de la Culture. De nombreux tiers-lieux en revendiquent d'ailleurs l'héritage.

Quel rôle les tiers-lieux peuvent-ils jouer dans le déploiement des politiques publiques ?

Le phénomène des tiers-lieux ne peut se résumer à une multitude d'initiatives locales à soutenir, il réinterroge notamment le rôle des institutions par rapport à la société civile et la manière de construire l'action publique pour accélérer les transitions qui s'avèrent nécessaires. Les tiers-lieux, par leur dimension partenariale, public-privé-citoyen, et par leur caractère hybride, portent en eux une exigence de décroisement et donnent une dimension collective à l'action publique. Ils renversent une vision passive du territoire, en attente d'aides et de solutions, en territoire espace de construction d'actions d'intérêt général, de créativité où s'expérimentent d'autres modes de faire. Ils redéfinissent ainsi la relation entre État et territoires.

Télétravail, transition numérique, apprentissage par le faire, alimentation durable, réemploi et recyclage, relocalisation de la fabrication, lien social, médiation culturelle... Par les tiers-lieux, la société civile s'organise pour relever les grands défis auxquels nous sommes confrontés. En prenant part à ces dynamiques, les politiques publiques viennent soutenir ces mouvements de transition et accélèrent leur développement et leurs impacts. Ensemble, tiers-lieux et acteurs publics peuvent lancer de nouvelles initiatives qui n'auraient pas été possibles sans ces partenariats public-privé-citoyens.

Quels sont les leviers ou nouvelles étapes à franchir pour révéler tout le potentiel de ces acteurs ?

Après 2 ans de soutien à l'émergence, nous devons passer à l'étape suivante : mutualiser les efforts, sortir des silos, fixer des trajectoires communes et expérimenter avec la société civile. Des blocages subsistent, en particulier au niveau du financement des tiers-lieux. Trop de portes sont encore fermées aux projets hybrides, trop de cloisonnements et de lourdeurs administratives continuent de ralentir leur développement. Pourtant les acteurs les plus fragilisés par la crise - TPE, PME, artisans, travailleurs indépendants, personnes en recherche d'emploi - ont plus que jamais besoin d'espaces et d'écosystèmes dans lesquels ils pourront s'entraider et accéder à des équipements et des compétences dont ils ont besoin. C'est la raison pour laquelle nous avons initié avec plusieurs ministères le programme Manufactures de Proximité, qui a tout pour faire office de modèle d'action publique partenariale : d'un côté l'État aux côtés des collectivités territoriales pour amorcer l'accélération des projets ; de l'autre les réseaux et la filière des tiers-lieux pour accompagner en ingénierie.

Il devient crucial de coordonner les efforts pour co-construire des politiques ambitieuses qui parviennent à articuler mobilisation de l'Etat et structuration de la filière des tiers-lieux. C'est le sens de la mission qui m'a été confiée par le Premier ministre : définir une feuille de route et un plan d'action interministériel pour consolider et amplifier l'action des tiers-lieux au service des transitions à relever.



Retrouvez plus de 50 portraits de tiers-lieux, 20 témoignages d'élus locaux, de députés et de sénateurs, des contributions des réseaux, experts, chercheurs et membres du Conseil National des Tiers-Lieux, ainsi qu'un cahier de chiffres, réalisé suite au recensement national avec plus de 900 tiers-lieux répondants dans le rapport de France Tiers-Lieux :

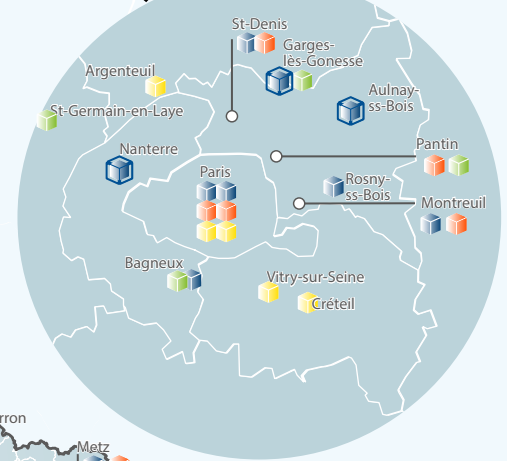
↳ [Télécharger le rapport](#) « Nos territoires en action. Dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir ! »

252

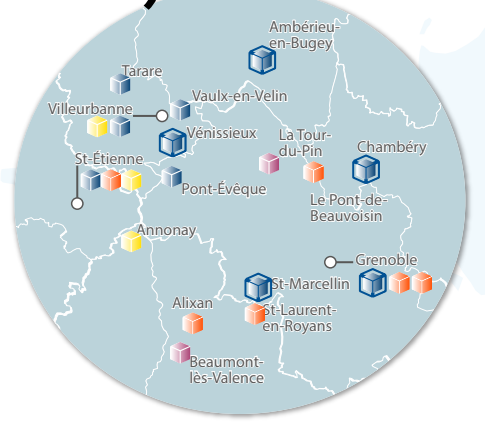
fabriques de territoire

en juin 2021








1) Zoom région parisienne



2) Zoom région lyonnaise



Ville accueillant une fabrique de territoire par vague d'appel à manifestation d'intérêt

-  Fabrique numérique (février 2020)
-  1^{ère} vague (février 2020)
-  2^{ème} vague (juillet 2020)
-  3^{ème} vague (octobre 2020)
-  4^{ème} vague (janvier 2021)
-  5^{ème} vague (mars 2021)
-  6^{ème} vague (juin 2021)

Source : ANCT, programme NLNL 2021 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 06/2021

35 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt au 30 juin

Aujourd'hui, l'Etat finance 252 Fabriques de Territoire. 300 tiers-lieux doivent ainsi être financés avant la fin de l'année 2021. La prochaine, et dernière vague de sélection aura lieu le 30 septembre.

Ces 35 nouvelles fabriques rejoignent les 217 tiers-lieux déjà labellisés. Elles intègrent ainsi une communauté animée par des valeurs de partage, la production de biens communs, l'expérimentation de modèles de gouvernance participative et l'ambition de produire du lien social au bénéfice des habitants et de leurs territoires. Cette nouvelle vague permet d'augmenter la couverture du territoire national. Trois départements supplémentaires accueillent désormais une fabrique : la Vendée, l'Ariège, et les Hautes-Alpes.

Auvergne Rhône Alpes

CENTRE CULTUREL OECUMENIQUE JEAN PIERRE LACHAIZER	VILLEURBANNE
LA FABULEUSE CANTINE	SAINT-ETIENNE
POLYMORPHE CORP	CERILLY
L'ENVELOPPE	ANNONAY
AJD MAURICE GOUNON	AMPLEPUS

Bourgogne Franche Comté

LABDISPAK	JOIGNY
SYNTAXE ERREUR 2.0	GUEUGNON

Bretagne

LE RUISSEAU AR WAZH	EPINIAC
---------------------	---------

Grand Est

MAISON ANIMATION FORMATION DE COURCELLES	SAINT-LOUP-SUR-AUJON
--	----------------------

Île-de-France

LA RESSOURCERIE DU SPECTACLE/LE CRAPO	VITRY-SUR-SEINE
LA SIERRA PROD	PARIS 18
ASSOCIATION POUR LA GESTION D ESPACES TEMPORAIRES ARTISTIQUES-AGETA	PARIS 18
FILLES ET FILS DE LA REPUBLIQUE	CRETEIL
COLLECTIF LA LANTERNE	CERGY
AKOUSHMATIC	BEAUCHAMP

La Réunion

ASSOCIATION EKOPRATIK	L'ETANG SALE
-----------------------	--------------

Normandie

IN SITU	FONTAINE L'ABBE
---------	-----------------

Nouvelle Aquitaine

LES FABRIGANDS	SAINT-PARDOUX-SOUTIERS
L'ESCALIER	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT
LA MAISON FORTE	MONBALEN
IKOS	BORDEAUX
AU LOCAL	BALLON

Occitanie

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY ROUERGUE ET DES GORGES DE L'AVEYRON	SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL
CC ARIZE LEZE	LE FOSSAT
COMMUNE DE CAPESTANG	CAPESTANG

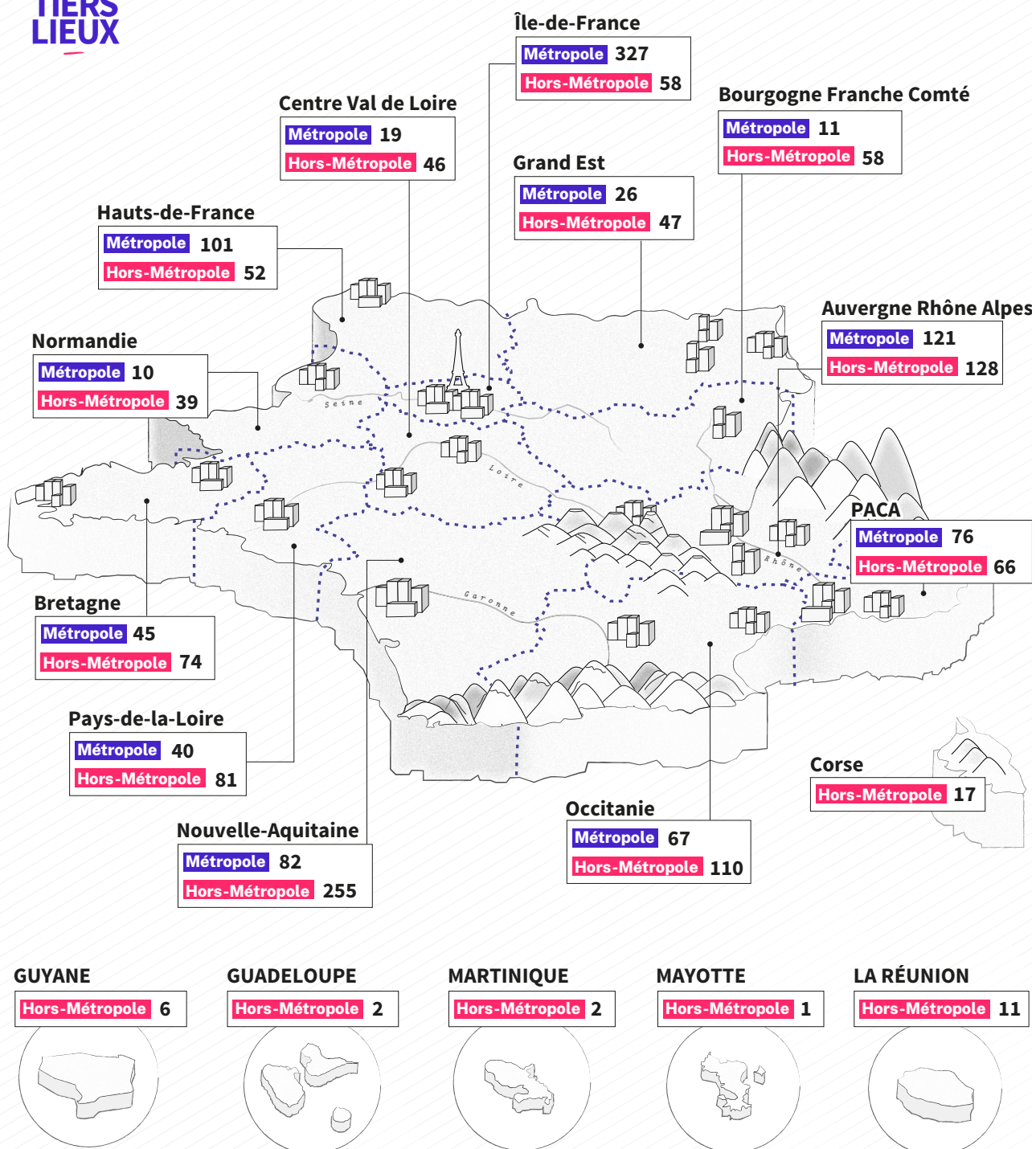
Pays de la Loire

BLUELAB SAINT-NAZAIRE	SAINT-NAZAIRE
SCI HUMOMA	SAINT-GEORGES-DU-BOIS
LE MOULIN CREATIF	MONTAIGU-VENDEE
CENTRE SOCIO-CULTUREL LE KIOSQUE	BENET

Provence Alpes Côte d'Azur

COURT CIRCUIT, LE BUFFET DE LA GARE	VEYNES
COSENS	RIEZ
FRUITIERE NUMERIQUE	LOURMARIN
LA PASSA	FORCALQUIER
T CAP 21 TRISOMIE 21 CAPACITE AUTODETERMINATION PROJET DE VIE	ENSUES-LA-REDONNE
INITIATIVE ALPES PROVENCE	DIGNES LES BAINS

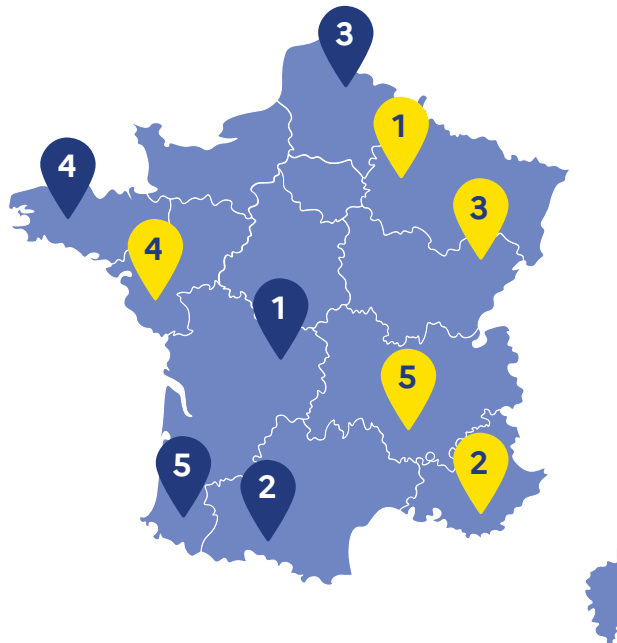
Répartition des tiers-lieux par région



* 1 978 tiers-lieux répertoriés sur la base du recensement réalisé à l'été 2020 par France Tiers-Lieux, agrégé aux bases de données de la Mission Coworking 2018 et aux bases de données régionales de tiers-lieux.

Sources : Association France Tiers-Lieux, 2020 ; Fond départemental issu de la base ADMIN-EXPRESS de l'IGN, 2020
Réalisation : Avril 2021 ; Camille Bressange

Allez à la rencontre des tiers-lieux en vidéo



1 La Quincaillerie,
Guéret (23)
[www.youtube.com/
watch?v=CDQsRe6GZHU](http://www.youtube.com/watch?v=CDQsRe6GZHU)



1 L'Hermitage,
Autrèches (60)
[www.youtube.com/
watch?v=NCMhqSIhPrI](http://www.youtube.com/watch?v=NCMhqSIhPrI)



2 Arviu (12)
[www.youtube.com/
watch?v=lzQvAZKG_i8](http://www.youtube.com/watch?v=lzQvAZKG_i8)



2 Avec Nous LePoles,
Marseille (13)
[www.youtube.com/
watch?v=eTCW_yrZFNQ](http://www.youtube.com/watch?v=eTCW_yrZFNQ)



3 CCAS Amiens (80)
[www.youtube.com/
watch?v=s5X7di05FzQ](http://www.youtube.com/watch?v=s5X7di05FzQ)



3 FabLab des 3 lapins,
Luxeuil-les-Bains (70)
[www.youtube.com/
watch?v=GlaZba_OZWI](http://www.youtube.com/watch?v=GlaZba_OZWI)



4 Brest (29)
[www.youtube.com/
watch?v=2QHE4oIHTRQ](http://www.youtube.com/watch?v=2QHE4oIHTRQ)



4 Association PING,
Nantes (44)
[www.youtube.com/
watch?v=JEapfSDPJ9Q](http://www.youtube.com/watch?v=JEapfSDPJ9Q)



5 La Smalah,
Saint-Julien-en-Born
(40)
[www.youtube.com/
watch?v=O51zhoj_GsM](http://www.youtube.com/watch?v=O51zhoj_GsM)



5 La ferme des volonteux,
Beaumont-lès-Valence (26)
[www.youtube.com/
watch?v=SqHEYhv1rz4](http://www.youtube.com/watch?v=SqHEYhv1rz4)

Dossier de presse

27 AOÛT 2021

L'État engagé auprès des tiers-lieux

stratéact



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**